

Infor'Monts

Magazine d'information de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais



6 ans d'actions

Bilan de mandat
2020 > 2026



- P. 16 - 23



DÉCRYPTAGE

**TCL Réseau unifié 2025 :
un nouveau souffle
pour la mobilité dans
la région lyonnaise**

- P. 26 - 27

ZOOM SUR

**Un accompagnement
gratuit pour un logement
plus confortable,
économe et adapté**

- P. 30 - 31

GRANDS PROJETS

**De la fraîcheur au naturel
à Hurongues, les travaux
de la baignade
ont démarré**

- P. 34 - 35

SOMMAIRE

RETOUR SUR

4

SOLIDARITÉ

Les bénévoles, tisseurs de lien et de solidarité

8



DÉCRYPTAGE

Auxiliaires de Vie Sociale

leur métier, c'est d'aider

12

Monts Vélo'C,

un démarrage sur les chapeaux de roues

14



GRAND ANGLE

6 ans d'actions

Bilan de mandat

2020 > 2026

16

Préserver la vitalité et le caractère rural des Monts du Lyonnais

18

Logement, santé, solidarité, bien vivre sur le territoire, à tout âge

19

Des services publics plus proches, plus simples, plus utiles

20

Développer l'économie locale et soutenir l'emploi

21

La transition énergétique et écologique

22

Une collectivité qui prend soin de ses ressources

23



GRANDS PROJETS

Des travaux importants pour maintenir la qualité des eaux des Monts du Lyonnais

32

De la fraîcheur au naturel à Hurongues, les travaux de la baignade ont démarré

34

Plongeon dans la transition énergétique des piscines

36

DÉMOCRATIE

Élections mars 2026

Comprendre le nouveau mode de scrutin

38

Le Conseil de Développement des Monts du Lyonnais, la démocratie citoyenne au niveau territorial

39



ZOOM SUR

Projet Alimentaire Territorial 2025-2026

Faire de la restauration collective un levier pour une alimentation locale et durable

29

Le Service Public de la Rénovation de l'Habitat

Un accompagnement gratuit pour un logement plus confortable, économique et adapté

30

Monts du Lyonnais
Communauté de communes

Communauté de communes des Monts du Lyonnais :

790, allée de Pluvy
69590 - Pomeys
communication@cc-mdl.fr

Directeur de publication :

Régis Chambe

Rédaction & mise en page :

Service communication

Photos : Nicolas Léonard, Adobe Stock, METAM, Monts Actus, CCMDL

Impression : IML Communication
Imprimé sur papier recyclé

Tirage : 18 010 exemplaires

Date de publication : décembre 2025





Édito

« La CCMDL a la particularité, du fait de ses nombreuses compétences, de gérer notre vie au quotidien mais aussi d'imaginer et de préparer notre futur. »

Ce bulletin de notre Communauté de communes est le dernier du mandat en cours, puisque celui-ci s'achèvera avec les élections de mars 2026, qui permettront de renouveler les élus des communes et des Communautés de communes.

C'est donc l'occasion d'y faire une rapide rétrospective de ce mandat si particulier, qui a connu plusieurs crises, d'amplitude mondiale, et qui nous ont énormément affectés sur le plan local :

- Tout d'abord la crise sanitaire du Covid19, survenue en France à partir de mars 2020, a révélé la force, l'efficacité et la réactivité des collectivités locales sur lesquelles l'État a pu s'appuyer durant toute la pandémie.
- Et ensuite en 2022, le déclenchement de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, tentative toujours en cours, qui, outre le traumatisme et le risque induit important de contestation du modèle démocratique dans le monde, a fait exploser le coût de l'énergie durant les 2 ans qui ont suivi.

À elles deux, ces crises ont déclenché en France, entre autres, des déséquilibres budgétaires abyssaux dont on n'arrive pas à se dégager, qui ont impacté et vont encore impacter les finances locales, on le sait déjà.

Et dans ce contexte très particulier, notre récente Communauté de communes, créée le 1^{er} janvier 2017, a su très vite s'inscrire dans le paysage des Monts du Lyonnais. Après une courte période de consolidation, elle est montée rapidement en puissance.

Forte de ses 180 agents extrêmement impliqués (dans des métiers nombreux et très divers) et d'un budget annuel d'environ 70 millions € (fonctionnement et investissement), elle est au service des 32 communes qui la constituent et au service des habitants de ce territoire.

Elle a la particularité, du fait de ses nombreuses compétences, de gérer notre vie au quotidien (social, économie, culture, déchets, assainissement...) mais aussi d'imaginer et de préparer notre futur, puisqu'elle a aussi en charge l'écriture du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui doit tracer les grandes lignes de l'évolution de notre territoire sur les 20 prochaines années.

Pour cela, en début de mandat, les 44 conseillers communautaires fraîchement élus (ou réélus) ont planché sur un projet de territoire, s'appuyant en grande partie sur le précédent, pour ensuite le décliner en un plan d'actions à l'échelle des 6 ans du mandat.

Vous lirez dans ce bulletin un rappel de nombreuses actions (attention : liste non exhaustive !) réalisées dans la période, regroupées en 6 axes majeurs.

Vous découvrirez aussi différents projets stratégiques forts que porte notre territoire. Je me dois de citer ici :

- Le changement de la source d'énergie principale de nos 2 piscines, avec le remplacement du gaz par de la géothermie verticale associée à un apport solaire (une nouveauté), un investissement important mais avec un retour écologique évident et financier immédiat ;
- La réalisation d'une baignade dite « naturelle » sur une petite partie du plan d'eau de Hurongues, qui, nous l'espérons, redynamisera la seule véritable zone touristique des Monts du Lyonnais.

La CCMDL porte politiquement de manière très forte deux projets de santé majeurs dont on a déjà parlé et pour lesquels les validations viennent d'être accordées par l'Agence Régionale de la Santé, y compris sur leurs plans de financement respectifs :

- Le Centre Médical de l'Argentière (CMA) dont la restructuration assurera enfin la pérennité avec la réalisation de nouveaux bâtiments.
- La réalisation du nouvel hôpital de Saint-Symphorien-sur-Coise, suivie par la rénovation du site de Saint-Laurent-de-Chamousset, le tout s'inscrivant dans la politique, là aussi, de pérennisation du centre hospitalier des Monts du Lyonnais.

Et pour conclure, en cette fin de mandat, je voudrais remercier tous les élus qui se sont investis durant ces 6 années au service de notre territoire, ceux qui ont décidé de se retirer de la vie publique et ceux qui tenteront un nouveau mandat.

Pour ma part, ce fût un grand plaisir mais aussi un immense honneur que d'avoir fait ce bout de chemin ensemble au service d'un territoire d'exception, celui des Monts du Lyonnais.

Régis Chambe,

Président de la
Communauté de communes
des Monts du Lyonnais

Retour sur



La Chambre froide des Monts, une plateforme logistique au service des producteurs et des circuits courts

Sur la ZA des Plaines à Saint-Martin-en-Haut, les producteurs défilent à la Chambre froide des Monts. Centralisation et mutualisation logistiques, cet outil a été conçu pour faciliter les livraisons de marchandises, depuis les Monts du Lyonnais vers les structures et les points de distribution de la métropole lyonnaise. La Chambre froide offre deux espaces de stockage de 35 m² – l'un frigorifique, l'autre tempéré et chaque zone propose à la location dix emplacements-palettes. Portée par AlterConso, son financement a été soutenu par la Métropole de Lyon, à hauteur de 50 000 € (soit 50 % de l'investissement total), dans le cadre des coopérations interterritoriales pour l'agriculture et l'alimentation et via le programme Leader. La CCMDL a apporté son soutien dans l'ingénierie financière et pour l'accès au terrain.



Le compostage collectif s'installe sur le territoire

Nouveaux lieux de rendez-vous entre voisins, les habitants de Brussieu, Montrottier, Chevrières et Chambost-Longessaigne bénéficient désormais de leurs composteurs collectifs. D'ici la fin d'année 2025, la CCMDL aura installé 50 composteurs collectifs sur tout le territoire. Un projet qui ne serait pas réalisable sans l'aide précieuse et indispensable des référents qui prennent soin des composteurs et distillent les bonnes pratiques. Les composteurs sont de fabuleux outils pour alléger les 13 tonnes/jour de déchets locaux destinés à l'incinérateur.



Énergie, mobilité, rénovation, des solutions concrètes et pragmatiques pour les pros

Le jeudi 20 février 2025, le Parc Éco Habitat a organisé une soirée dédiée à la transition énergétique, à destination des professionnels des Monts du Lyonnais. Ce format convivial a rassemblé des experts, des acteurs institutionnels et des financeurs officiels afin de donner aux chefs d'entreprise des réponses techniques et budgétaires pragmatiques pour soutenir leurs projets. Quatre tables-rondes thématiques étaient proposées au sujet de la rénovation des bâtiments, de la mobilité durable, de la gestion des déchets et de la production de sa propre énergie. Les témoignages et retours d'expérience d'entrepreneurs déjà engagés dans leur transition énergétique ont été salutaires. Bilan : une soirée utile pour les pros intéressés par la sobriété énergétique, quand elle est source d'avantages écologiques et économiques.



200 participants et près de 3 000 votants pour la 5^e édition du Prix Des P'tits D'Monts

Le Réseau Com'MonLy a fêté la 5^e édition de son Prix littéraire Jeunesse le samedi 24 mai 2025 à Saint-Laurent-de-Chamousset et a rassemblé 200 personnes autour d'ateliers créatifs, du spectacle musical de Julien Air et d'un goûter préparé par La Goutte d'Or. Le succès de cette journée a été rendu possible grâce à la mobilisation des bénévoles des bibliothèques, de l'association l'ETAIS, des librairies, des maisons d'édition, de la ludothèque des Monts du Lyonnais, du soutien de la mairie de Saint-Laurent-de-Chamousset et bien sûr... des P'tits D'Monts et leurs enseignants toujours fidèles et ravis de cette belle manifestation consacrée à la lecture Jeunesse ! En chiffres, l'édition 2025 c'est : 2 958 votants, 28 bibliothèques et 42 écoles participantes. Les lauréats sont « C'est Ma Fleur ! » pour les maternelles, « Le plus beau Match de Madani » pour les CP et CE1 et « Le chien du bout du monde » pour les CE2 au CM2. Les auteurs ont adressé de beaux messages de remerciements aux P'tis D'Monts - à retrouver sur la page Facebook de Com'Monly.

Des Monts du Lyonnais à l'Arbresle, la nouvelle ligne BUS 243 relie 12 communes et 3 hôpitaux

Le lundi 24 mars 2025 à Saint-Laurent-de-Chamousset, la Communauté de communes des Monts du Lyonnais et SYTRAL Mobilités ont officiellement inauguré la ligne de bus 143, renommée aujourd'hui le BUS 243.

Ce minibus de 22 places prend son départ place Charles de Gaulle à Saint-Symphorien-sur-Coise et termine son itinéraire à la gare de l'Arbresle. Il dessert Pomeys, Grézieu-le-Marché, Aveize, Souzy, Sainte-Foy-l'Argentière, Saint-Laurent-de-Chamousset, Brussieu, Bessenay, Savigny et Sain-Bel. Il connecte la ligne C202, le BUS 203, le TER et dessert les 3 hôpitaux du territoire - à savoir : le Centre Médical de l'Argentière et les hôpitaux locaux de Saint-Symphorien-sur-Coise et de Saint-Laurent-de-Chamousset.



Sainte-Foy-l'Argentière : le centre-bourg réaménagé pour un cadre de vie apaisé

Après deux années de travaux, le centre-bourg de Sainte-Foy-l'Argentière a été officiellement inauguré le vendredi 27 juin 2025. Soumise dans un premier temps à une injonction de l'État de réaliser des travaux d'assainissement (séparation des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées) et grâce à sa sélection au dispositif « Petites villes de demain », la municipalité a bénéficié de financements et d'expertises pour revitaliser Sainte-Foy-l'Argentière et insuffler un nouvel élan au village. La CCMDL a assuré la maîtrise d'ouvrage.

Dans un premier temps, se sont déroulés les travaux de séparation des réseaux d'eaux et l'enfouissement des câbles (électricité, communication, vidéoprotection), puis la réfection de la Grande rue, de l'amorce de la Place de la Gare, de la Place du Centre, de la Place Royale, du Parc municipal et des parvis de l'Église et de la mairie. Les travaux de surface, dont la gestion des eaux pluviales (rétention, infiltration et rejets), ont achevé le chantier. Ce projet de réaménagement a amélioré le cadre de vie des Fidésiens tout en répondant aux enjeux environnementaux. Aujourd'hui, le centre-bourg de Sainte-Foy-l'Argentière est plus paisible, plus écologique et plus vivant.



Contournement de Saint-Laurent-de-Chamousset: sécurité, qualité de vie et attractivité, les trois piliers du projet

Le lundi 2 juin 2025, les élus de la CCMDL et du Département du Rhône ont salué l'avancement du chantier du contournement Nord. Parmi eux, Christophe Guilloteau, président du Conseil départemental, Régis Chambe, président de la CCMDL et Pierre Varlette, maire de la commune. L'objectif premier de ce chantier d'envergure était de sécuriser et redonner de la tranquillité au bourg qui était traversé – tous les jours – par une centaine de poids lourds avec le bruit, les dangers et la pollution « qui vont avec ».

Long de 1,4 km, il relie la RD 81, au niveau de la zone d'activités de la Croix Grand Borne à la RD 4, à hauteur du château de La Bourdelière. Une chaussée à double sens de 6 mètres de large, accompagnée d'une voie verte de 3 mètres pour cyclistes et piétons y est construite. Ces aménagements seront étendus jusqu'au centre-bourg pour offrir une boucle de promenade douce et apaisée autour du village. De plus, un boviduc y est aménagé pour sécuriser et faciliter la circulation du bétail entre parcelles.

Initié par la commune de Saint-Laurent-de-Chamousset, dans le cadre du programme « Saint-Laurent Horizon 2025 », ce projet d'élargissement de la route de la Gondolière et de création d'une voie cyclable a été réalisé par la CCMDL dans le cadre de sa compétence voirie et accompagné financièrement par le Département du Rhône.

Le 24 mai 2025 à Saint-Clément-les-Places, les élèves des Monts du Lyonnais se sont mis À TABLE avec la compagnie TADAM

Ces restitutions qui ont rassemblé plus de 300 spectateurs ne sont que la pointe de l'iceberg : dans le cadre d'un projet de liaison école-collège, les groupes scolaires de Montrottier, Saint-Genis-l'Argentière, Saint-Clément-les-Places et le collège de Sainte-Foy-l'Argentière ont partagé un temps fort de création artistique : théâtre, danse, musique, magie... autant de disciplines explorées en lien étroit avec les artistes et les enseignants. L'École Ressource d'Enseignement Artistique s'est pleinement engagée dans le projet, en coordonnant une pratique instrumentale collective ambitieuse. Huit élèves musiciens, soutenus par huit enseignants, ont assuré l'intégralité de la musique du spectacle. Pendant plusieurs mois, les répétitions intensives ont résonné en salle 3 de l'Agora sur des arrangements et compositions originales de la compagnie... Leur travail a été fondamental pour donner corps et rythme à la représentation. Élèves, artistes, enseignants, parents et agents : bravo et merci à toutes et tous pour cette belle réussite !

Les Journées et la Matinée de l'Enfance : un mois pour bien grandir dans les Monts du Lyonnais

Du 4 mars au 2 avril 2025, portées par la thématique « Encore, jouer à l'infini », 688 personnes ont participé aux Journées de l'Enfance. Ce mois d'animations a favorisé la rencontre entre les familles, les professionnels de l'enfance et les structures du territoire, mais a aussi valorisé les initiatives locales et offert des moments d'éveil et de partage aux tout-petits. Point d'orgue, le samedi 5 avril, la Matinée de l'Enfance a rassemblé 276 petits, tout-petits et leurs familles. Grâce à une grande mobilisation, les 23 ateliers créatifs installés dans la salle Jean-Marie Rousset à Aveize ont fait le bonheur des enfants et des parents. Cet événement a été couronné de succès grâce à l'indispensable implication de 66 partenaires de la petite enfance.





Festiv'Alim : cultiver la santé et partager les saveurs, une première édition réussie au Parc des Tanneries

Le samedi 27 septembre 2025, sous un magnifique soleil, le Parc des Tanneries à Saint-Symphorien-sur-Coise a accueilli la première édition de Festiv'Alim.

Née dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial, portée par des citoyennes, citoyens et des associations locales, cette journée a rempli l'objectif d'informer et de sensibiliser quant au lien entre « le bien manger » et la santé.

En effet, sous le bal monté de La Fabrik, près de 250 participants sont venus profiter des ateliers sur la nutrition et la santé, des balades botaniques, du marché de producteurs, des contes, des jeux et de l'espace détente animés par des professionnels de santé des Monts du Lyonnais. La journée s'est clôturée dans la bonne humeur avec une restitution pleine d'humour des clowns de l'association La Note rouge.

Festiv'Alim 2025 a été un succès grâce aux bénévoles, au Conseil de développement, aux CPTS des Monts du Lyonnais et des Coteaux Rhodaniens, à la librairie Les Sens des Mots, à la CPAM du Rhône et aux associations : Pour une Alimentation Solidaire, La Ruche de l'écologie, L'Équipage, l'ETAIIS et Jardin d'Avenir.



Les artisans des Monts du Lyonnais à l'honneur lors du concours ARTINOV Lyon-Rhône 2025

Le jeudi 9 octobre, les artisans des Monts du Lyonnais ont une fois de plus fait briller notre territoire par leur audace, leur innovation et leur savoir-faire. Lors de la cérémonie du concours ARTINOV Lyon-Rhône 2025, deux entreprises locales se sont distinguées parmi les lauréats.

Vincent Breed, de l'atelier Incalmo Glass Studio à Brussieu, a remporté le Prix Innovation de savoir-faire pour la qualité et la créativité de ses réalisations verrières.

David Granjon, représentant l'entreprise Granjon Frères à Sainte-Foy-l'Argentière, s'est vu décerner le Prix Innovation sociale et sociétale. Il aura également l'honneur de porter les couleurs du Rhône lors de la finale régionale.

Ces distinctions mettent en lumière la vitalité de l'artisanat local et la capacité de nos entreprises à conjuguer tradition et modernité.

Concours organisé par la CMA Lyon-Rhône, en partenariat avec la CMA Auvergne-Rhône-Alpes, Groupama Rhône-Alpes Auvergne, la Banque Populaire Auvergne-Rhône-Alpes, la CCI Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

15 ans au service des tout-petits : la crèche des Gargalous célèbre (enfin) son anniversaire

Initialement prévu en 2020, l'anniversaire des 10 ans de la crèche des Gargalous à Chevrières avait dû être annulé en raison de la crise sanitaire. Cinq ans plus tard, le samedi 17 mai 2025, étaient conviés à une grande matinée festive, toutes les familles qui ont fréquenté la crèche, les partenaires, les salariés et les élus, dont Norbert Dupeyron, maire de Chevrières à l'origine du projet et Karine Berger, vice-présidente déléguée à la Petite Enfance.

Au programme, pour les petits et les grands : des jeux d'eau, des fresques géantes, de la sculpture sur ballon, la déambulation d'un clown, un atelier musical avec Camille de l'école de musique des Monts du Lyonnais. Un buffet gourmand de producteurs locaux, avec qui la crèche travaille quotidiennement, a été servi aux invités.

La crèche en quelques chiffres : 61 enfants accueillis en 2024, 418 depuis l'ouverture en 2010. Une équipe de 16 professionnels engagés qui œuvrent pour garantir un accueil de qualité et 36 berceaux pour accueillir les enfants de 0 à 4 ans du territoire.

Les bénévoles, tisseurs de lien et de solidarité

Il y a tant de projets, d'initiatives et d'associations dans les Monts du Lyonnais que la rubrique Solidarité pourrait remplir les 40 pages du journal communautaire. Sur notre territoire, citoyennes, citoyens, associations et institutions s'engagent, sous différentes formes, à faire vivre le lien social et renforcer la solidarité. Cette série d'interviews a pour objectif de valoriser ces initiatives et donne la parole à celles et ceux qui agissent ou bénéficient de ce maillage d'entraide, fondamental pour consolider le lien social.

Solidair'Aidants, un projet intergénérationnel innovant à Duerne

À Duerne, une structure atypique alternative à l'EHPAD, accueille aujourd'hui, dans une maison partagée, huit personnes âgées en perte d'autonomie encadrées par leurs aidants familiaux et des professionnels de santé. Cette entité intergénérationnelle portée par l'association Solidair'Aidants est soutenue par nombre de partenaires privés et institutionnels, dont la CCMDL et la commune de Duerne.

Après 15 mois de fonctionnement et malgré des débuts mouvementés, la maison partagée dédiée aux personnes âgées en perte d'autonomie a été officiellement inaugurée le jeudi 18 septembre à Duerne. Jean Grenier, président de l'association, a symboliquement coupé le ruban, accompagné d'élus, de bénévoles et de partenaires engagés dans ce projet humain et solidaire.



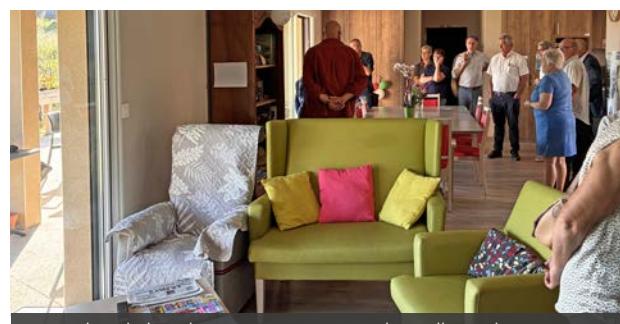
Un projet né d'une idée un peu folle... devenue réalité !

Imaginée dès 2017 par Jean Camy et portée par une équipe de proches aidants, la maison partagée s'inspire de modèles allemands et accueille 8 personnes âgées dans un cadre chaleureux, entourées 24h/24 par leurs aidants, des professionnels et des bénévoles. L'objectif? Offrir une alternative humaine aux structures classiques, où chacun peut vivre comme à la maison.

Aujourd'hui la colocation est pleine et une liste d'attente s'est même formée, les coloc' partagent de bons moments, les familles sont satisfaites mais tout n'a pas été simple... les débuts ont été marqués par des retards de chantier et des difficultés de recru-

tement... Le manque de personnel qualifié et la surcharge des bénévoles restent un enjeu primordial.

Et maintenant? Solidair'Aidants poursuit l'aventure pour faire de cette maison un modèle réproductible, une « tête de pont » vers un nouveau type d'habitat pour nos aînés.



Petit salon de la colocation avec vue sur les collines des Monts.

POUR EN SAVOIR PLUS

Contactez l'association Solidair'Aidants

✉ solidairaidantsmdl@gmail.com

📞 06 44 78 32 35

ou directement sur leur site internet

solidairaidants.wordpress.com

L'ETAISS, un lieu où l'on se retrouve, où l'on crée, où l'on partage... où l'on existe

Un étai, c'est un soutien qui assure l'équilibre. L'ETAISS, l'Espace et Temps pour l'Accueil, l'Initiative et le Social est une association créée en 1998 à Sainte-Foy-l'Argentière. Pour certains, c'est une deuxième maison. Cette structure transgénérationnelle, labelisée par la CAF, tisse grâce à des ateliers, du lien entre les adhérents et nourrit l'entraide, la camaraderie et le soutien mutuel.



À la suite d'un changement dans la composition du Conseil d'Administration en 2023, le projet social a été repensé puis l'agrément « Espace de Vie Sociale » renouvelé en 2025.

« Quand on a eu besoin d'aide, la CCMDL, la CAF... tout le monde a répondu présent. On a senti que la solidarité existait vraiment, à toutes les échelles. »

Jocelyne

Des ateliers et du cœur à l'ouvrage

L'Arbre géant est un projet emblématique de 2022. Bois, tricot, rotin, couture, mosaïque, écriture... tous les adhérents y ont apporté leur touche. Résultat: une œuvre colorée et vivante exposée dans les bibliothèques et à l'Agora.

« Les ateliers rassemblent: on parle de notre histoire, on tisse des liens. On vient pour peindre, écrire ou bricoler, on reste pour discuter... Ce sont des temps d'inclusion, de détente et de rencontre. »

Cathy

L'atelier d'écriture a révélé des talents. Rémi, d'abord discret, écrit désormais avec finesse. Jean-Marc, lui, est passé de quelques mots hésitants à des pages entières.

L'atelier cuisine de Joël s'est installé dans la cuisine tout juste rénovée grâce aux subventions. On y prépare, pas à pas, des recettes simples ou élaborées. Puis on savoure, autant les plats que la compagnie.

Les projets à venir et à rêver

L'association prépare ses lendemains ensemble, grâce à des projets tissés main.

→ L'ETAISS en scène

Un spectacle pourrait être le grand projet à venir. Couture, tricot, mosaïque, écriture... tous les ateliers seraient mobilisés pour une création scénique. À suivre...

→ Légendes et histoires vraies des Monts du Lyonnais

En lien avec Radio Modul, les bénévoles construisent une chronique radiophonique sur les histoires des Monts du Lyonnais, de 1800 à nos jours. À découvrir prochainement sur le 98.7 FM: la vache qui vole, le marché de Montrottier, le croque-mitaine des Monts...

« Ces récits sont notre mémoire collective. Ils tissent un lien fort entre les générations. Un ancien gendarme y participe, l'anonymat est protégé, mais les histoires sont authentiques. »
Jocelyne

S'engager, c'est faire la différence

Le bénévolat c'est du temps et de l'énergie mais une petite contribution a un grand impact.

« Être solidaire, c'est parfois juste être là, écouter, encourager, reconnaître ce que chacun peut offrir. N'attendez pas d'être « prêt » ou d'avoir plus de temps pour être bénévole. »
Jocelyne

« On dort bien le soir, fières de ce qu'on a fait. Voir les gens heureux, entendre leurs rires, ça donne un sens à nos journées. »
Cathy

POUR EN SAVOIR PLUS

Contactez l'association l'ETAISS

122 avenue des 4 cantons
Saint-Laurent-de-Chamousset

✉ coordination.etais@gmail.com

📞 04 87 61 70 06 ou 07 68 96 69 49

Adhésion

6€/an

ou directement sur leur site internet

etaisviessociale.assoconnect.com

Bénévolat au centre Archipel, on tisse du lien et on se sent utile

Vincent et Pascale ont choisi de s'investir pour le centre social Archipel. Les locaux sont à Saint-Symphorien-sur-Coise mais les actions rayonnent sur les 10 communes rhodaniennes de l'ancienne Communauté des communes des Hauts du Lyonnais. Dans cet entretien, ils nous parlent de leur engagement, de ce que cela leur apporte et de la façon dont chacun peut, à son niveau, contribuer à la vie de son territoire.

Vous êtes tous les deux bénévoles à Archipel. Pouvez-vous parler de votre engagement ?

« Nous sommes bénévoles pour l'accompagnement scolaire des primaires, tous les mercredis matin de 9h30 à 11h. On aide les enfants à faire leurs devoirs, loin du stress de l'école ou de la maison. Pour ma part, je suis aussi membre du Conseil d'Administration d'Archipel. »

Pascale

« De mon côté, en plus de l'accompagnement scolaire, j'anime un atelier informatique destiné aux seniors. C'est un cycle de 15 séances d'1h30, une fois par an. Ces ateliers sont pensés pour des personnes souvent éloignées du numérique, parfois même complètement novices. Je les aide à se familiariser avec les outils de base : envoyer un mail, se connecter à leur compte Ameli, faire des démarches en ligne... »

Vincent

Comment se passent ces séances d'accompagnement scolaire ?

« On intervient en tête-à-tête avec un enfant, choisi par l'équipe en fonction de son profil et du nôtre, pour que le lien puisse se créer facilement. C'est une parenthèse où l'on prend le temps, une bulle de calme pour tout le monde et un espace d'échange où l'enfant peut exprimer une autre facette de lui-même, parfois se surprendre par ses propres capacités.

On n'est pas là en tant que profs ou parents, mais comme adultes de confiance. On valorise les réussites : un exercice bien fait, un jeu réussi... Parfois, un simple jeu éducatif débloque une notion, et ça fait toute la différence. Ce sont autant d'occasions de montrer à l'enfant – et à ses parents – qu'il est capable, même s'il n'entre pas toujours dans les cases. On voit vraiment les enfants progresser. »

Pascale

« Ce n'est pas de l'école bis. On est un adulte tiers, pas un professeur, ni un parent. Cela permet à l'enfant d'aborder ses devoirs avec moins de pression. On adapte les méthodes à l'aide des outils pour les troubles de l'attention ou des difficultés scolaires, acquis lors des formations proposées aux bénévoles. Les enfants repartent avec une partie de leurs devoirs déjà faite, ce qui allège la charge à la maison. Pour les parents, c'est aussi un moment de répit. Pendant que leur enfant est avec nous, ils peuvent aller faire des courses, souffler un peu... Cela évite parfois les tensions autour des devoirs. »

Vincent



Qu'est-ce qui vous a donné envie de devenir bénévoles ?

« Nous avons emménagé à Saint-Symphorien-sur-Coise il y a moins de trois ans. Ayant souvent déménagé, nous savons combien il est important de recréer un lien social quand on arrive quelque part. Le bénévolat, c'est une excellente façon d'aller à la rencontre des autres et de s'ancrer dans un territoire. C'est aussi une façon de rester actif, de sortir de chez soi, de se sentir utile. À la retraite, le temps devient plus libre — parfois trop — et avoir un engagement régulier permet de garder un rythme. Et puis ça fait du bien, tout simplement. Le bénévolat nourrit l'âme. On se sent utile, connecté aux autres. C'est précieux. »

Pascale

« C'est un échange, une vraie richesse, pas juste un don de temps. Et c'est gratifiant de voir les progrès des enfants ou de constater qu'un senior qui ne savait pas allumer une tablette peut désormais envoyer un mail ou accéder à son compte Ameli, il y a de la fierté des deux côtés. J'ai toujours aimé transmettre, partager ce que je sais, d'autant plus auprès de ceux qui en ont le plus besoin. Ce n'est pas un sacrifice, c'est un plaisir. On reçoit autant qu'on donne. Parfois même plus. »

Vincent

Qu'est-ce qui vous plaît à Archipel ?

« On se sent reconnu et valorisé. Et tout est mis en place pour nous accompagner, avec des formations, des échanges de pratiques, des moments conviviaux. Ce n'est pas juste « faire du bénévolat », c'est faire partie d'un collectif. »

Pascale

« On est intégrés, écoutés. Il n'y a pas de hiérarchie entre les bénévoles et les professionnels. On fait partie de l'équipe, à part entière. Chaque année, une soirée spéciale est organisée pour remercier les bénévoles, mais au-delà de ça, c'est au quotidien qu'on sent cette reconnaissance. »

Vincent

Et si on ne fait rien ?

« Si on ne participe pas, il ne faut pas s'étonner que certaines structures disparaissent. La vitalité d'un village repose en grande partie sur l'implication de ses habitants. On est tous un maillon de cette chaîne. »

Pascale

« Une heure ici ou là, c'est peu pour soi, mais ça peut tout changer pour quelqu'un d'autre. On l'a vu avec une voisine à qui on a proposé de venir une fois. Elle pensait qu'elle n'avait rien à apporter. Aujourd'hui, elle revient avec plaisir. »

Vincent

Quel message aimeriez-vous faire passer à ceux qui hésitent à franchir le pas ?

« Le bénévolat, c'est une petite action qui peut avoir un grand impact. Et c'est aussi un moyen de se découvrir soi-même, de retrouver du sens dans son quotidien. Il n'y a pas de profil type du bénévole. Pas besoin d'avoir une expertise ou d'être disponible tout le temps. Une heure par semaine, ou même une fois par mois, peut suffire à changer quelque chose pour quelqu'un. »

Pascale

« Il y a tellement de façons d'aider, si chacun donnait ne serait-ce qu'un peu de son temps, notre village serait encore plus vivant, plus solidaire. »

Vincent

Vous souhaitez vous aussi vous engager bénévolement à Archipel ? De nombreuses activités sont proposées, selon vos envies et votre disponibilité.

Chaque contribution compte, renseignez-vous auprès du centre social

04 78 48 46 14
www.centresocial-archipel.fr



Une journée de jeux entre copains au centre Archipel

Monts'Covoit, le covoiturage solidaire qui rapproche les voisins

Depuis le début de l'année 2025, la Communauté de communes des Monts du Lyonnais propose Monts Covoit', un service de covoiturage solidaire qui organise et facilite les déplacements de proximité, entre voisins, pour aller aux rendez-vous médicaux, faire les courses, participer à des activités de loisirs ou rejoindre un arrêt de bus un peu éloigné.

Ce dispositif est en expérimentation à Chambost-Longessaigne, Haute-Rivoire, Larajasse, Saint-Laurent-de-Chamousset, Sainte-Foy-l'Argentière et Villechenève. Un numéro de téléphone est dédié pour s'inscrire ou obtenir plus d'informations. Ensuite, les conducteurs et passagers sont mis en relation via Margaux Guinand, cheffe de projet mobilité - selon leurs besoins et leurs trajets. Au 31 octobre 2025, 193 personnes étaient inscrites, soit 109 conducteurs et 110 passagers (certains conducteurs sont aussi inscrits comme passagers).

Yolande Sarcey de Villechenève, utilisatrice conquise par le service Monts Covoit', témoigne



Yolande et André Sarcey de Villechenève

À quoi sert Monts'Covoit dans votre quotidien ?

« Moi, je suis contente de ce covoiturage parce qu'on n'a pas de voiture. Je l'utilise pour aller voir mes amis, aller à la pharmacie et faire des petites courses. Les personnes qui m'emmènent sont très gentilles, très aimables, ce sont des gens de Villechenève. Tout le monde se connaît un peu dans les petits villages, mais on se connaît mieux maintenant. »

C'est facile d'utiliser Monts'Covoit ?

« Oui, c'est facile, on peut le prendre quand on veut, il suffit de demander à l'avance à Margaux. Par exemple, j'ai appelé pour début novembre, parce que je vais aller acheter des vêtements à Tarare. »

Comment avez-vous connu Monts Covoit' ?

« J'ai vu l'information sur mon téléphone, dans PanneauPocket. Mais je pense que le tout le monde ne sait pas encore comment ça marche ou ne connaît pas bien le service. En général, les gens s'informent grâce aux panneaux lumineux dans les villages. Mais certaines personnes restent encore à convaincre, par timidité sûrement »

Ce service répond-il à vos besoins ?

« Oui, le service marche bien, il faut que ça continue comme ça. J'en suis bien contente. »



Vous souhaitez bénéficier de Monts Covoit' ou proposer un trajet ? Contactez Margaux

06 85 78 40 09

www.cc-montsduleyonnais.fr/se-deplacer/covoiturage



Auxiliaires de Vie Sociale : leur métier, c'est d'aider

Chaque année, la CCMDL consacre environ 100 000 € au financement des structures associatives d'aide à domicile, dont les ADMR de Saint-Symphorien-sur-Coise et Saint-Laurent-de-Chamousset. Ce soutien financier permet le développement des services d'accompagnements.

En France, le réseau des ADMR compte 78 000 bénévoles et 94 000 salariés qui, chaque jour, viennent en aide aux personnes âgées, malades ou handicapées mais aussi aux familles et aux enfants.

Parmi ces employés, les auxiliaires de vie sociale. Elles accompagnent au quotidien les personnes âgées, en situation de handicap ou en perte d'autonomie, afin de les aider à vivre dignement chez elles. Leur rôle est à la fois fonctionnel et humain : elles aident pour les tâches de la vie courante (toilette, repas, ménage, courses), et apportent une présence attentive et bienveillante qui rompt l'isolement.

Les AVS contribuent au maintien à domicile et au bien-être des personnes qu'elles accompagnent. Ce métier demande de la patience, de l'écoute et un vrai sens de l'empathie, car il place la relation humaine au cœur de chaque intervention.

Agnès et Sandra,

Auxiliaires de Vie Sociale, nous parlent de la réalité d'un métier discret, souvent méconnu, mais essentiel à la vie de notre territoire



Agnès

ADMR
Saint-Symphorien
sur-Coise



Sandra

ADMR
Saint-Laurent
de-Chamousset

Votre métier est connu pour être dur, pourquoi l'avez-vous choisi ?

Agnès

Avant d'être une Auxiliaire de Vie Sociale à l'ADMR de Saint-Symphorien-sur-Coise, Agnès était secrétaire. Le déclic est survenu au décès de son père. Paralysé après un AVC, elle l'a accompagné jusqu'à la fin. En 2012, après une formation de 9 mois, elle devient AVS.

« J'avais un besoin d'aller vers les gens pour me réparer, après un stage à l'EHPAD de Saint-Martin-en-Haut, ça a été une évidence : l'humain, l'utilité concrète, l'immédiat de la relation humaine - c'était pour moi ».

Sandra

Sandra est Auxiliaire de Vie Sociale à l'ADMR de Saint-Laurent-de-Chamousset.

« À 40 ans, à la suite d'un plan social, on m'a proposé une reconversion. Après un bilan de compétences, ce métier s'est imposé même si, à l'époque, je n'avais aucune expérience dans ce domaine ! Je suis retournée sur les bancs de l'école, en formation pendant un an. »

Quelles sont les qualités fondamentales pour ce métier ?

Agnès

« Pour faire ce métier, il faut plus que de la bonne volonté, il faut aimer les gens »

« La fragilité de ceux que t'aimes te rappelle que toi aussi, tu vas vieillir, être vulnérable. On l'oublie mais on sera peut-être un jour dans cette situation, il faut rester humble. »

« Le métier d'AVS impose d'entrer dans l'intimité et le quotidien des bénéficiaires. Se mettre à leur place est fondamental. Respecter le rythme, les habitudes, la pudeur de chacun, ne jamais imposer. La sincérité, l'authenticité construisent la confiance pas-à-pas. Demander la permission pour le moindre geste - ouvrir un placard, déshabiller ou aider à la toilette. Patience, délicatesse, écoute, empathie sont les fondements du métier. »

Sandra

Écoute, patience sont indispensables mais le socle reste le sens des responsabilités.

« Il faut être à l'écoute, douce, calme, patiente... et très organisée ! Le plus difficile, c'est le rythme, on aimerait prendre plus de temps, discuter davantage mais c'est une course contre la montre. On travaille avec des créneaux courts - 30 minutes pour une toilette - mais il faut rester concentrée, efficace et attentive. Il n'y a personne derrière nous, on gère nos plannings, nos déplacements. Ce métier demande de l'autonomie et un vrai sens des responsabilités. »

« Puis il y a la fatigue physique, heureusement, les trajets en voiture entre les domiciles me permettent de souffler un peu. Ce petit moment de pause m'aide à relâcher la pression. »

« Lors des premières interventions, je pose beaucoup de questions pour comprendre les besoins de la personne, ses douleurs, ses capacités et adapter mon accompagnement car leur confort est prioritaire. Au début, parce qu'elles ne nous connaissent pas, les personnes âgées sont parfois méfiantes. Pour chaque geste, je demande toujours leur consentement et en discutant, en étant à l'écoute de leurs habitudes et de leur histoire, la confiance s'installe. »

Qu'en est-il de la charge émotionnelle ?

Agnès

Des qualités humaines indispensables mais sur la durée, il faut prendre du recul.

« Au début, on veut tout faire car on veut bien faire... avec l'expérience, j'ai appris à poser des limites et à ne pas me laisser submerger émotionnellement. »

« Un matin, un monsieur est décédé dans mes bras. Voir des personnes se dégrader physiquement ou cognitivement reste difficile, même quand on est préparé ». S'ajoutent parfois les carences de communication avec les familles ou les structures partenaires. Du jour au lendemain, si le bénéficiaire part en EHPAD ou est hospitalisé, les AVS n'ont plus de nouvelles. Et il est parfois délicat d'en demander aux familles. »

Sandra

« Parfois, des liens très forts se créent... »

J'ai aidé un monsieur pendant longtemps. On rigolait beaucoup, c'était un peu comme un grand-père pour moi. Quand il est décédé, ça m'a profondément touchée. C'est dur, parce qu'on les voit souvent plus que nos propres proches. On s'attache beaucoup. »

Vous sentez-vous valorisées ?

Agnès

« Beaucoup de gratitude au quotidien mais peu de reconnaissance institutionnelle »

Les AVS sont essentielles, mais peu reconnues. La valorisation financière est moyenne, les plannings changent constamment, les horaires sont parfois éprouvants... Inévitablement le turn-over est régulier. La précarité matérielle est aussi un obstacle.

« On utilise notre véhicule personnel, c'est mon sas de décompression, mais s'il tombe en panne, je n'ai plus de travail. »

Sandra

« On est (parfois) valorisées mais pas reconnues »

« C'était un saut dans l'inconnu, mais j'ai bien fait : ce métier me plaît. Il est difficile et pas reconnu à sa juste valeur, mais aider les gens, se sentir utile, ça donne du sens à mes journées. Et puis, les sourires, les remerciements des personnes qu'on aide... c'est très valorisant. »

Et dans votre ADMR comment cela se passe ?

Agnès

« À Saint-Sym, il y a beaucoup de solidarité entre salariés. »

« Heureusement, dans notre ADMR, on se soutient beaucoup entre collègues. On partage des conseils et nos secrétaires sont vraiment géniales. Leur travail est compliqué mais elles gèrent les tensions avec calme et trouvent toujours des solutions d'urgence, car on ne peut pas laisser les bénéficiaires, même une journée. On a eu des garçons, mais ils sont partis. C'est dommage, on aurait bien besoin d'eux. »

Lucide sur les difficultés de son métier, elle y trouve du sens malgré la charge émotionnelle, la précarité matérielle et le manque de reconnaissance. Ce qui la fait tenir? Le lien humain et la conviction que ce qu'elle fait est essentiel.

« Même si je rentre chez moi après 20h, fatiguée, je suis bien dans ma tête et certaine d'avoir été utile. »

Sandra

« Notre ADMR respecte notre travail et ça change tout »

« Avant de travailler à l'ADMR de Saint-Laurent-de-Chamousset, j'ai fait des stages en maison de retraite. L'ambiance n'est pas du tout la même. Là-bas, tout va très vite, trop vite. Ici, c'est plus humain, on prend le temps de dire bonjour, d'écouter, de créer une vraie relation. Même si tout n'est pas parfait, notre ADMR respecte le travail de terrain et c'est indispensable. »

« C'est un métier difficile, exigeant, mais profondément humain. On touche à l'intime, on entre dans la vie des gens, on partage leurs joies, leurs peines. C'est un métier de l'ombre, mais sans nous, beaucoup de personnes âgées ou fragiles seraient isolées. J'aimerais que les gens comprennent à quel point ce travail est important. Et qu'on le reconnaîsse à sa juste valeur. »

ADMR Chamousset en Lyonnais

52 chemin de l'hôpital
Saint-Laurent-de-Chamousset

04 74 70 59 76
www.admr-rhone.fr

ADMR Hauts du Lyonnais

57 rue des Tanneries
Saint-Symphorien-sur-Coise

04 78 19 05 49
www.admr-rhone.fr

Monts Vélo'C, un démarrage sur les chapeaux de roues

Le 16 juin 2025, la Communauté de communes des Monts du Lyonnais a ouvert Monts Vélo'C, un service de location de vélos à assistance électrique (Classique, Cargo ou Long tail) pour les habitants, dès 16 ans, qui souhaitent adopter de nouvelles pratiques de déplacement et/ou tester avant d'acheter.



Cécile

nous partage son expérience, entre sport et mobilité durable

Depuis l'ouverture de ce service, Cécile, habitante de Coise et orthophoniste à Saint-Martin-en-Haut, expérimente son trajet domicile-travail à vélo électrique classique. Une façon concrète d'intégrer l'activité physique dans son quotidien... tout en gagnant en bien-être.



Pourquoi avez-vous décidé d'essayer le vélo électrique ?

« Ça s'est décidé un peu sur un coup de tête. Le vélo électrique m'attirait, mais c'est quand même un investissement et je ne savais pas trop si c'était faisable au quotidien. J'habite à Coise et je travaille à Saint-Martin-en-Haut. En voiture, c'est un quart d'heure, mais je ne me rendais pas compte du temps que ça prendrait à vélo. »

Et alors, combien de temps mettez-vous ?

« À l'aller, je mets entre 35 et 40 minutes. Au retour, un peu moins, autour de 30 à 35 minutes. Il y a une vraie différence de dénivelé entre les deux trajets, et c'est justement ce que je voulais tester: voir si c'était faisable sur la durée. »

Quel était votre objectif en vous lançant ?

« Je cherchais une façon d'intégrer un peu d'activité physique dans ma routine. En tant qu'orthophoniste, je fais un métier très sedentaire: je suis assise toute la journée. Le vélo, c'était une manière de bouger sans avoir à dégager du temps en plus pour faire du sport. Et franchement, je sens la différence: je suis plus en forme, plus tonique, et même mon cardio s'est amélioré! »

Vous utilisez le vélo tous les jours ?

« Je travaille quatre jours par semaine, et j'essaie d'y aller au moins deux fois en vélo, parfois trois. Je ne peux pas le faire tous les jours, mais je reste régulière. J'ai démarré la location en juin et repris pour quatre mois, jusqu'à début février 2026. C'est une période test pour moi, avant de peut-être investir dans un vélo à moi. »

Vous avez rencontré des difficultés ?

« Ma première crainte, c'était la circulation et la sécurité. Mais finalement, ça se passe bien. Les automobilistes sont plutôt prudents. Il y a une portion sur la route entre Coise et Saint-Martin qui est très tranquille, surtout empruntée par des cyclistes et des riverains. Le vrai bémol, ce sont les aménagements cyclables. Il n'y en a pas vraiment, et ce serait rassurant d'avoir au moins des marquages au sol. »



pour les voies partagées, ou des panneaux pour signaler la présence de cyclistes. »

Et la météo ? Le froid, la pluie ?

« La pluie, c'est ce qui me fait prendre la voiture. Mais le froid, ça va ! J'ai investi dans de bons gants, un casque qui couvre les oreilles, des vêtements plus chauds... Et en montée, on se réchauffe vite, même avec l'assistance électrique. Ce n'est pas comme si on ne faisait rien : on pédale quand même, ça reste du sport ! »

Et le retour de nuit ?

« J'ai une lumière clignotante à l'arrière de mon casque, un gilet fluo, et ma lampe avant éclaire bien. Jusqu'ici, je ne me suis jamais sentie en danger. La visibilité est bonne. »

Utilisez-vous le vélo en dehors des trajets domicile-travail ?

« Très peu. Ma fille est encore trop petite et je n'ai pas de siège, et mon fils râle un peu parce que j'ai l'assistance électrique et pas lui : il trouve que c'est de la triche. »

Pensez-vous acheter un vélo après la location ?

« C'est justement ce que je teste. Si j'arrive à maintenir un rythme régulier, même en hiver, alors oui, j'envisagerai l'achat. Mais si je ne l'utilise qu'une fois par mois, ça ne vaudra pas le coup pour moi. Pour l'instant, ça se passe bien, donc je suis plutôt optimiste. »

Un dernier mot (qui pourrait motiver les hésitants) ?

« Ce que j'apprécie vraiment, au-delà du côté sportif, c'est le bien-être mental. Être dehors, traverser les champs, voir les vaches, les chevaux... c'est super agréable. Ça vide la tête, ça motive, ça change les journées. Même le matin, je trouve que ça rend le trajet vers le travail plus facile et plus joyeux. »

Osez tester le vélo électrique !

Des vélos qui s'adaptent à votre style de vie

La location est possible dans la limite du stock de vélos disponibles. Premier arrivé, premier servi ! Une liste d'attente sera ouverte le cas échéant.

3 types de vélos

→ Le vélo électrique classique

Agile et pratique, parfait pour se déplacer et profiter de nos paysages.

POUR 3 MOIS :
140 € plein tarif
70 € tarif solidaire*



→ Le vélo électrique rallongé Long tail

Doté d'un porte-bagage rallongé, il est facile à garer, à manier et il est pensé pour transporter ses enfants.

POUR 1 MOIS :
60 € plein tarif
30 € tarif solidaire*



→ Le vélo électrique Cargo

Pensé pour transporter les enfants et les courses, au quotidien.

POUR 1 MOIS :
60 € plein tarif
30 € tarif solidaire*



Pour plus d'infos et pour réserver votre vélo

✉ montsveloc@cc-mdl.fr
📞 04 72 66 14 30

www.cc-montsdujonnais.fr/se-deplacer/velo/monts-veloc/



*Le tarif solidaire est réservé aux étudiants et aux habitants sous conditions des ressources selon le barème de l'ANAH.





6 ans d'actions

Bilan de mandat 2020 > 2026

En début d'année 2025, les élus de la CCMDL ont souhaité dresser le bilan des projets et des actions qui ont joué un rôle prépondérant pour la prospérité et l'attractivité des Monts du Lyonnais mais surtout pour la qualité de vie de ses habitants.

Cette large rétrospective a pris la forme de six vidéos thématiques - de l'agriculture à la transition énergétique - dans lesquelles élus, agents, citoyennes et citoyens partagent leur témoignage sur les services et compétences portés par la CCMDL.

En fil rouge de cette mini-série : l'échange, le lien humain et le sens du collectif qui font la force des 32 villages solidaires de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais.



1

Préserver la vitalité et le caractère rural des Monts du Lyonnais



L'agriculture, pilier fondateur de l'identité rurale des Monts du Lyonnais, est au cœur d'une stratégie d'équilibre entre l'habitat, les activités économiques et la préservation des terres agricoles de notre territoire. Mais, si ces forces vives ne sont pas renouvelées, l'agriculture, l'économie et l'emploi seront, à court terme, en danger.

Aussi, afin de consolider ce tissu économique et préserver le foncier agricole, la CCMDL et ses partenaires (les Chambres d'Agriculture et les ADDEAR) accompagnent les cédants lors des transmissions, pour garantir la pérennité des exploitations.

« J'ai souhaité transmettre mon exploitation parce que je suis attaché à ce que le territoire continu d'être dynamique. S'il y a une vraie volonté de transmettre, il faut se donner les objectifs d'y arriver. »

Gilles, cédant à Coise

« Grâce à Gilles, on a pu être accompagné, on a pu le suivre dans le tracteur, il a pu nous expliquer, nous dire, et encore maintenant, on reçoit des SMS : « Tiens, pensée du jour, ce serait bien de faire ci, de faire ça. » »

Lydie et Philippe Hepstel, repreneurs à Coise

Transmission agricole

En 2020, 46% des exploitants agricoles avaient plus de 50 ans

Une cinquantaine d'agriculteurs futurs cédants accompagnés chaque année

Circuit court / PAT

270 000 repas/an servis en cantine scolaire

Ponts-bascules de Saint-Martin-en-Haut et Montrottier

1870 pesées/an

**Poids cumulé :
2775 tonnes/an**



Faire du « bien manger » une priorité

En travail de fond, s'agrègent aussi des projets et dispositifs structurants comme le PAT (Projet Alimentaire Territorial). Son objectif est de créer un écosystème d'acteurs et structurer les filières en faveur de la relocalisation de l'alimentation – afin que tous les habitants des Monts du Lyonnais accèdent à une alimentation en circuit court, saine et de qualité.

Concrètement, c'est permettre aux aînés des EHPAD, aux enfants des crèches et aux écoliers des restaurants scolaires – à toutes et tous - de bénéficier d'une alimentation locale.

« Au restaurant scolaire de Saint-Martin-en-Haut, on s'approvisionne majoritairement en fruits et légumes produits localement. Et on s'organise pour que les productions du territoire arrivent jusque dans les assiettes. »

Cyril Buisse, directeur restaurant scolaire à Saint-Martin-en-Haut



Des outils au service d'une productivité efficace

Pour perdurer et ne pas s'essouffler, le PAT exige une réflexion à 360° degrés, et notamment d'intégrer les besoins logistiques des producteurs. C'est en ce sens que la Chambre froide des Monts d'AlterConso a été conçue. Inaugurée en mai 2025, elle centralise les productions et les livraisons notamment vers la Métropole de Lyon. Une seule descente, un seul camion et du temps de travail optimisé pour les producteurs.

De plus, au cours de ce mandat la CCMDL a réinvesti 540 000 euros pour les deux ponts-bascules, à Saint-Martin-en-Haut et à Montrottier; des équipements qui servent depuis longtemps et restent très utiles pour les agriculteurs.



Pour voir l'épisode 1 de la mini-série, flashez ce QR code ou rendez-vous sur la chaîne YouTube CCMontsduLyonnais



2

Logement, santé, solidarité, bien vivre sur le territoire, à tout âge



Afin de garantir un cadre de vie digne et améliorer la qualité de vie de tous les habitants, les élus, agents et partenaires de la CCMDL déplient des actions de terrain pour le logement, les services de santé et les solidarités locales.

Le logement et l'habitat, une priorité du mandat

Un habitat digne, c'est un habitat dans lequel on se sent bien et dans lequel on peut rester autonome le plus longtemps possible. C'est pourquoi, en 2022, la CCMDL s'est engagée dans le Programme d'Intérêt Général (PIG) - pour aider les habitants à rénover énergétiquement leur logement, mais aussi à l'adapter pour pouvoir rester chez soi le plus longtemps possible, dans un environnement sécurisé et confortable.

« J'ai sollicité cet accompagnement, en prévention pour permettre de vieillir bien chez moi le plus longtemps possible. Un conseiller Habitat est venu sur place identifier les travaux qu'il y avait à réaliser pour faciliter le maintien à domicile »
Témoignage de Jean-Baptiste Giraud, habitant d'Aveize



Pour dynamiser le commerce et maintenir le lien social, il faut redonner vie aux centre-bourgs

En 2021, la CCMDL a rejoint « Petites Villes de Demain », un dispositif déployé sur tout le territoire français pour donner un nouvel élan aux communes de moins de 20 000 habitants, en perte de vitesse et fragilisées. Grâce à ce programme, ainsi qu'à ces aides financières et d'ingénieries, les grands travaux de revitalisation ont redonné son éclat et son dynamisme au centre-bourg de Sainte-Foy-l'Argentière. En parallèle, Saint-Symphorien-sur-Coise s'est engagée dans une opération programmée d'amélioration de l'habitat de Renouvellement Urbain (Opah-RU).

« Redonner vie à nos bourgs, c'est préserver l'âme de notre territoire et créer un cadre de vie attractif et fonctionnel. »
Jérôme Banino, vice-président à l'urbanisme, à l'habitat et au transport de la CCMDL



Réhabilitation des établissements de santé, pour les patients, les soignants et des soins de qualité

Depuis plus d'une décennie, les élus du territoire travaillent avec les partenaires institutionnels sur deux projets majeurs de réhabilitation des établissements de santé des Monts du Lyonnais. À savoir le Centre Médical de l'Argentière (CMA) et le centre hospitalier des Monts du Lyonnais - qui regroupe 4 établissements publics à Chazelles-sur-Lyon, Saint-Symphorien-sur-Coise, Saint-Laurent-de-Chamousset et Haute-Rivoire.

En ce qui concerne le CMA, propriété de la CCMDL, le permis de construire du nouveau bâtiment - qui remplacera l'existant - sera déposé fin 2025 pour une livraison en 2028. L'investissement estimé à 35 millions d'euros sera porté par Deux Fleuves Rhône Habitat.

Pour l'hôpital public de Saint-Symphorien-sur-Coise, le plan de financement a été validé par l'Agence Régionale de Santé. Un concours d'architectes est prévu début 2026 pour retenir le maître d'œuvre. Le permis de construire devrait être déposé en 2027 pour une livraison en 2029. Des mutualisations d'équipements sont envisagées entre les deux projets, dont la pharmacie unique.



Habitat

182 logements rénovés dans le cadre du PIG

4 868 000 € de travaux générés

232 600 € de subventions ont été attribuées par la CCMDL pour la rénovation énergétique et l'adaptation des logements



Pour voir l'épisode 2 de la mini-série, flashez ce QR code ou rendez-vous sur la chaîne YouTube CCMontsduLyonnais



3

Des services publics plus proches, plus simples, plus utiles



La Communauté de communes des Monts du Lyonnais œuvre pour garantir une offre équilibrée de services de proximité - à l'ensemble de la population - enfants, jeunes, actifs, aînés et en lien avec les 32 communes du territoire.

Les Maisons et Bus France services

Les deux Maisons France services des Monts du Lyonnais ont été créées pour simplifier les démarches administratives, parfois complexes, des usagers. L'une se trouve à Saint-Laurent-de-Chamousset, l'autre à Saint-Symphorien-sur-Coise. En complément, le Bus France services sillonne le territoire, de commune en commune, afin de rendre ce service accessible à tous les habitants, même les plus éloignés des centre-bourgs.

Des services adaptés aux enfants

Les services de l'Enfance et de la Petite Enfance offrent des modes de garde et des solutions d'accueil, adaptés aux besoins de chaque famille. Nombre de parents soulignent le professionnalisme de ces structures.

La mobilité, moteur de lien social

Dans les Monts du Lyonnais, grâce au partenariat avec SYTRAL Mobilités, les transports en commun se développent de plus en plus. La Communauté de communes, pour sa part, s'engage pour les mobilités solidaires et partagées avec le transport social des Monts du Lyonnais et Monts Covoit'. Pour soutenir les mobilités actives l'intercommunalité organise depuis 2 ans Mai à vélo et a ouvert, en juin dernier, Monts Vélo'C. Les usagers de ces services expriment une réelle satisfaction car ces initiatives se multiplient et les progrès sont visibles.

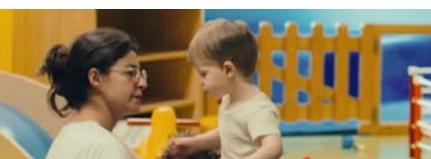
Les aménagements de voirie s'adaptent aux usages des habitants

La priorisation des travaux de voirie est définie collégialement, en collaboration entre le service voirie de la CCMDL et les élus, maires et adjoints. Les séquencements s'adaptent au calendrier de chaque commune.

En exemple, le contournement de Saint-Laurent-de-Chamousset, un grand projet, attendu par les Saint-Laurentais. Il a été conçu pour détourner les poids lourds du centre-bourg, sécuriser les déplacements des habitants et réduire les nuisances dues aux pollutions sonores et atmosphériques. Aujourd'hui, sur ce bel aménagement routier, la circulation entre les vélos, les piétons et les agriculteurs est harmonisée, dans un esprit de partage et de respect.

Au cœur du territoire, une culture ouverte et vivante

L'offre culturelle proposée par la CCMDL prend différentes formes. Ainsi grâce aux professeurs de musique de l'École Ressource d'Enseignement Artistique, les enfants des écoles du territoire peuvent s'initier gratuitement à la pratique d'un instrument dans le cadre de l'action « orchestre à l'école ». De même, chaque année nous accueillons des artistes en résidence sur plusieurs semaines. Ils permettent de faire découvrir leur savoir-faire à des publics variés : des plus jeunes aux plus âgés.



Maison des services

+ 13 000 demandes traitées sur l'année
+ 300 permanences du Bus France services par an

Enfance / Jeunesse

573 000 € / an de subventions pour les associations
Petite enfance, Enfance et Jeunesse
365 000 € / an de subventions pour les associations en charge des séniors et de la solidarité

Mobilité

252 bénéficiaires du transport social en 2025
193 inscrits à Monts Covoit' en 2025

Voirie

+1,3 million d'euros de travaux/an
970 km de voirie sur tout le territoire

Culture

3 écoles de musique
25 interventions/an en milieu scolaire



Pour voir l'épisode 3 de la mini-série, flashez ce QR code ou rendez-vous sur la chaîne YouTube CCMontsduLyonnais



4

Développer l'économie locale et soutenir l'emploi



Afin de générer de la richesse pour tout le territoire, la CCMDL place le développement et l'attractivité au cœur de son action. Animation du tissu économique, soutien aux entreprises, aménagement des zones d'activités, accompagnement des porteurs de projets : nombre d'actions sont mises en œuvre pour encourager l'entrepreneuriat territorial, maintenir l'emploi local et dynamiser le commerce de proximité.

La CCMDL s'appuie notamment sur un solide réseau de partenaires que sont les chambres consulaires, les associations - dont la fédération OSER, qui fait la promotion des commerces locaux dans les centre-bourgs et le club d'entreprises.

Les hôtels d'entreprises, un tremplin pour les jeunes structures

Avant de s'implanter durablement sur le territoire, et pour s'offrir les meilleures chances de réussite, de nombreux entrepreneurs ont démarré leur activité en hôtel d'entreprises. Ces structures offrent une solution idéale pour les porteurs de projets car elles proposent des locaux prêts à l'emploi - à des conditions locatives souples et avantageuses. Véritables lieux d'échanges, les hôtels d'entreprises favorisent le réseautage et aident les entrepreneurs à sortir de leur solitude professionnelle.

Pour accompagner ces porteurs de projets, le service Économie de la CCMDL s'est constitué en un centre de ressources - un guichet unique pour répondre aux questions administratives, logistiques et financières.

De plus, tous les 1^{ers} jeudis du mois, est organisé au sein d'une entreprise volontaire un temps de rencontre, pour partager un moment de réseautage et de convivialité entre professionnels locaux.

« Le petit café du matin, c'est déjà une lutte contre la solitude de l'entrepreneur ! »
Lilian Charbonnier, dirigeant de l'Atelier du Cuisinier



Le tourisme, un solide levier d'attractivité et de flux économique

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les Monts du Lyonnais font partie des territoires labellisés « Destination Monts du Lyonnais », une initiative qui rassemble les Communautés de communes du Pays de L'Arbresle et des Vallons du Lyonnais aux trois collectivités historiques que sont le Pays Mornantais, la Vallée du Garon et les Monts du Lyonnais. Cette structure commune se destine à porter les ambitions de notre grand territoire touristique.



La baignade naturelle de Hurongues, le projet emblématique du mandat

Fermé il y a plus de 30 ans pour raisons sanitaires, les élus du territoire ont souhaité renouer avec ce patrimoine touristique et ont inscrit la création de ce bassin de baignade naturelle dans leur plan de mandat. L'ambition de ce grand projet est de répondre à la demande d'une clientèle locale, métropolitaine et étrangère, qui pourra jouir d'un espace de fraîcheur et de baignade en plein air, à Pomeys.

Géographiquement, le site de Hurongues bénéficie d'une excellente situation. En effet, il est situé à moins de 1 heure de la métropole lyonnaise et à 40 minutes de l'agglomération stéphanoise. Bien desservi par les transports en commun, il est proche de Saint-Symphorien-sur-Coise, village classé « Plus beaux détours de France ». Cette attraction constitue pour la collectivité l'un des plus importants investissements touristiques de ces dernières années, en cohérence avec la stratégie de diversification et de renforcement de l'offre touristique du territoire. En ce sens, la baignade naturelle de Hurongues a pour ambition de devenir, en termes d'aménagement et d'affluence, le premier site d'intérêt des Monts du Lyonnais.

Économie

15 Zones d'Activités d'intérêt communautaire

10 200 emplois sur le territoire

67 emplois pour 100 actifs

+ 560 emplois en 5 ans

28% des emplois salariés dans l'industrie, 27% dans le service, 17% dans le BTP

Aides directes aux commerces et artisans sur 4 ans : 270 000 € répartis sur plus 90 entreprises

Tourisme

Nombre de nuitées : 262 600

94 hébergements touristiques
(hors Airbnb)

Budget Société Publique Locale « Destination Monts du Lyonnais » : 1,18 million d'euros

Retombées économiques des hébergements touristiques en 2023 : 19,2 millions d'euros



Pour voir l'épisode 4 de la mini-série, flashez ce QR code ou rendez-vous sur la chaîne YouTube CCMontsduLyonnais



5

La transition énergétique et écologique



Face au changement climatique, la transition écologique est une nécessité pour une meilleure qualité de vie et le confort de toutes et tous. Chaque initiative, chaque geste contribue à construire un territoire plus durable, plus solidaire et plus résilient. En réduisant de moitié les consommations énergétiques et en multipliant par quatre la production d'énergies renouvelables, les Monts du Lyonnais visent à devenir, d'ici 2050, un territoire à énergie positive (TEPOS). Ce projet d'envergure est porté par l'ensemble des services de la CCMDL, grâce à des actions concrètes et transversales déployées au bénéfice de tous les habitants.

Le Parc Éco Habitat : des ressources et un accompagnement sur mesure

Dans le domaine de la transition énergétique, le Parc Éco Habitat est un indispensable centre de ressources gratuit, neutre et indépendant, au service des particuliers et des professionnels des Monts du Lyonnais. Chaque année, entre 500 et 600 nouveaux ménages sont conseillés et accompagnés dans leurs projets de rénovation énergétique.

De plus, au-delà de son impact énergétique et écologique, cette dynamique représente plusieurs millions d'euros de travaux de rénovation, dont 90% profitent à des entreprises implantées sur le territoire.

« J'ai engagé ces travaux de rénovation parce que je pense que c'est dans l'air du temps. L'équipe est venue sur place pour évaluer le bâtiment, ses isolants, son chauffage, et nous avons échangé sur les solutions les plus adaptées. Je recommande vivement de contacter le Parc Éco. »

Témoignage d'Arnaud Mounier, accompagné en rénovation



La rénovation énergétique des bâtiments publics

La rénovation énergétique du patrimoine bâti - centres nautiques, équipements sportifs, maisons des services, etc. - constituait l'une des priorités du mandat.

Au centre nautique Escap'Ad et à la piscine de Hurongues, des travaux de géothermie sont programmés dès 2026, en remplacement du gaz de ville afin de réduire la facture énergétique et contribuer à la décarbonation du territoire. Plus d'informations à retrouver à la page 36 de ce journal.



Méthamoly, le cercle vertueux de l'énergie circulaire et locale

Implantée à Saint-Denis-sur-Coise, Méthamoly est une unité de méthanisation - un procédé naturel et biologique de transformation des déchets organiques en biogaz qui est ensuite injecté dans le réseau de distribution GRDF et qui constitue un engrais naturel pour les terres agricoles, en remplacement des engrains de synthèse.

+ 45 % de production d'énergie renouvelable en 8 ans

- 6,5 % de consommation d'énergie en 8 ans

Parc Éco Habitat

+ 500 conseils/an apportés aux particuliers par le Parc Éco Habitat dans le domaine de la rénovation de l'habitat

+ 2 millions de travaux consacrés à la rénovation énergétique des bâtiments communautaires depuis 2020



Pour voir l'épisode 5 de la mini-série, flashez ce QR code ou rendez-vous sur la chaîne YouTube CCMontsduLyonnais



6

Une collectivité qui prend soin de ses ressources



Face à l'épuisement des ressources, la feuille de route de la CCMDL est claire : adopter des comportements plus vertueux en ce qui concerne la consommation de l'eau, réduire les déchets, consolider le développement durable et favoriser la biodiversité - pour faire des Monts du Lyonnais un territoire plus respectueux de l'environnement, de ses habitants et des générations futures.

L'assainissement : préserver l'eau et la sécurité des milieux aquatiques

L'assainissement consiste à collecter les eaux usées depuis les habitats reliés au réseau collectif et à les acheminer vers les stations d'épuration du territoire. Ces dernières traitent les eaux et les restituent au milieu naturel - dans l'état le plus propre et pur possible.

Afin d'entretenir et moderniser ces infrastructures, la CCMDL porte l'amélioration des réseaux de collecte, la modernisation des stations et des procédés puis le contrôle de la qualité des eaux, afin de garantir une qualité optimale des eaux traitées.



Des déchets valorisés, du tri au compostage

La collecte des déchets en porte-à-porte a été remplacée par des Points d'Apport Volontaire (PAV) qui offrent de nombreux avantages, dont la maîtrise du coût de la redevance et de meilleures conditions de travail pour les équipes de collecte.

De plus, ces PAV sont accessibles 24h/24, 7 jours sur 7 et cette disponibilité contribue à éviter le stockage des déchets au domicile ou dans la rue, améliorant ainsi la salubrité de la voie publique. Moins de camions sur les routes entraîne une diminution de la pollution de l'air. En facilitant le tri et en augmentant la part des matières recyclées, ce nouveau mode de gestion favorise aussi une meilleure valorisation des déchets.

La CCMDL soutient également le compostage, avec l'implantation de composteurs collectifs sur 27 communes et le remboursement - à hauteur de 60€ - des composteurs individuels. L'objectif est de réduire le volume des sacs noirs et de valoriser les biodéchets pour enrichir les sols. Chaque site est entretenu par des référents formés, qui consacrent 20 à 30 minutes par semaine au contrôle de la qualité du compost et à l'accompagnement des utilisateurs.



Agriculture et biodiversité : l'exemple des haies

Les haies jouent un rôle clé dans l'adaptation au changement climatique : elles offrent de l'ombre et un refuge pour la biodiversité, protègent du vent et favorisent l'infiltration de l'eau dans les sols. La CCMDL a développé une stratégie d'agroforesterie et de valorisation des déchets verts : planter > gérer > broyer et utiliser ce broyat pour enrichir les sols agricoles.

Les quatre plateformes de broyage à Haute-Rivoire, Montrottier, Larajasse et Coise, implantées par la CCMDL, sont gérées aujourd'hui par la SICA Carbone Avenir, les agriculteurs et les communes. Elles offrent une alternative au brûlage des branches, tout en participant à la préservation de l'environnement.

Un réseau d'irrigation renforcé pour faire face aux sécheresses

L'irrigation est aujourd'hui essentielle pour l'installation de nouvelles fermes et la diversification agricole (maraîchage, fruits, cultures nourricières). En effet, le territoire des Monts du Lyonnais connaît des périodes de sécheresse plus longues, entrecoupées de forts épisodes orageux.

Aussi, après la sécheresse de 2022 qui a asséché plusieurs retenues collinaires, 17 fermes ont engagé avec le SMHAR (Syndicat Mixte d'Hydraulique Agricole du Rhône) un projet d'extension du réseau d'irrigation du Rhône pour réalimenter leurs retenues. Les élus communautaires ont proposé de verser une subvention de 60 000 € en soutien à ces travaux achevés en 2025.

Assainissement

12 500 foyers raccordés à l'assainissement collectif

276 km de réseaux

45 ouvrages de traitement

+ 7 millions d'euros de travaux réalisés depuis 2020

Déchets

4 358 000 € TTC de fonctionnement

934 000 € TTC d'investissement

270 PAV déployés sur le territoire

50 composteurs collectifs sur le territoire

13 000 t collectées en 2024 dont :
sacs noirs : 4 700 t (- 3,5%)
tri : 3 000 t (+ 3%)
déchèteries : 5 300 t (- 5,8%)

Agriculture

21 km de haies plantées depuis 5 ans

15 300 t de déchets verts valorisés en agriculture depuis 5 ans

3 millions d'€ de subventions de l'UE et la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour l'extension du réseau d'irrigation



Pour voir l'épisode 6 de la mini-série, flashez ce QR code ou rendez-vous sur la chaîne YouTube CCMontsduLyonnais





Déchets

De nouvelles mesures pour améliorer la gestion et maîtriser les coûts

En 18 mois, entre 2024 et 2025, la Communauté de communes des Monts du Lyonnais aura réalisé l'opération de suppression complète de la collecte en porte-à-porte, avec en parallèle, le déploiement de 270 Points d'Apport Volontaire (PAV) sur le territoire.

Maîtriser les coûts des déchets : la réorganisation de la collecte est efficace

En projet depuis 2020, la CCMDL a engagé sur son territoire une refonte complète de son schéma de collecte des déchets ménagers. Après une première phase de déploiement sur 14 communes, l'installation des Points d'Apport Volontaire (PAV) a été étendue à l'ensemble du territoire en 2025, en deux vagues successives au printemps et en automne.

Ce sont en tout 270 sites de collecte des déchets qui ont été implantés comprenant :

- 340 colonnes pour les sacs noirs
- 460 colonnes pour les sacs jaunes
- 125 colonnes pour le verre

Ces équipements permettent aujourd'hui aux habitants de trier et de déposer leurs emballages/papiers, verre, ordures ménagères, de manière plus autonome et en valorisant au mieux leurs déchets.

Chiffres 2024

Tonnages collectés : 16 900 tonnes
en diminution de 0,9 %

Valorisation énergétique des déchets collectés : 45 %

La valorisation énergétique consiste à utiliser le pouvoir calorifique des déchets pour en récupérer l'énergie sous forme de chaleur ou d'électricité. C'est notamment le cas pour les sacs noirs collectés qui sont incinérés à Bourgoin-Jallieu et qui alimentent le site industriel pharmaceutique SEQENS et un réseau de chaleur urbain équivalents à 5 200 logements.

Valorisation matière : 44 %

Ceci recouvre principalement la réutilisation et le recyclage, par exemple pour les emballages et papiers collectés via les sacs jaunes.

Enfouissement : 11 %

L'enfouissement consiste au stockage des déchets, dans des conditions très contrôlées. Seule une partie du tout-venant collecté en déchèterie est actuellement enfouie.



Ce nouveau mode de collecte vise plusieurs objectifs, dont les premiers effets sont déjà mesurables :

→ La maîtrise des coûts de la gestion des déchets et donc de la redevance

Malgré une hausse de 10% des coûts de traitement en 2024, la baisse des coûts de collecte a permis en 2025 de limiter la hausse de la redevance à 1%.

→ La gestion facilitée des déchets pour les usagers

Avec le déploiement des Points d'Apport Volontaire, les habitants peuvent désormais déposer leurs poubelles 24h/24 7 jours/7 sans se soucier des jours de collecte.

→ L'amélioration de l'hygiène sur la voie publique

Ce nouveau système de collecte aura permis la disparition des sacs-poubelle sur la voie publique. L'engagement et le civisme de chacun seront sur ce point important pour éviter les dépôts sauvages et ainsi préserver la propreté des PAV.

→ Une meilleure valorisation des déchets

En 2024, le tonnage de déchets recyclables a progressé de 5%, accompagné d'une amélioration notable de la qualité du tri (meilleure valorisation des sacs jaunes).

Il est également encourageant de constater que la diminution des sacs noirs, destinés à l'incinération, s'est poursuivie en 2024 avec une baisse de 3,5%. Cette évolution positive semble notamment soutenue par le déploiement de composteurs collectifs et individuels.

Dans cette dynamique, les efforts seront prolongés en 2026 afin de consolider ces premiers résultats encourageants et de renforcer les bonnes performances des Monts du Lyonnais, tant en matière de réduction des tonnages de déchets produits, de leur valorisation que pour le calibrage des tournées.

UN DOUTE SUR LE TRI ?

Consultez le guide du tri de CITEO



NOUVEAU dans les déchèteries



Mise en place d'un quota de 30 passages/an, dès janvier 2026

À compter du 1^{er} janvier 2026, un quota annuel de 30 passages par badge sera mis en place pour les particuliers dans les déchèteries de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais.

Cette mesure vise à limiter les usages professionnels abusifs constatés sur certains comptes de particuliers (2%).

Des dérogations seront possibles en cas de situations exceptionnelles (construction, rénovation, déménagements ou gestion du décès d'un proche). Il suffira d'en faire la demande via le Portail déchets ou auprès du service Déchets. Une fois la demande validée, la comptabilisation des passages sera suspendue pendant la période déterminée.

Protocole de dépôt des déchets amiante

Par ailleurs, le protocole de dépôt des déchets contenant de l'amiante évolue également au 1^{er} janvier 2026. Ces déchets devront obligatoirement être emballés et étiquetés avant d'être apportés en déchèterie. Du matériel adapté est mis à disposition des habitants sur les déchèteries de Saint-Martin-en-Haut et de Montrottier.

Accès ouvert à certains usagers dans les déchèteries de Courzieu et Chazelles-sur-Lyon

Compte tenu de la configuration géographique des Monts du Lyonnais, l'accès aux déchèteries de Saint-Martin-en-Haut et de Montrottier peut s'avérer compliqué pour certains usagers.

Pour faciliter le tri des habitants et simplifier leurs déplacements, la CCMDL a développé des partenariats avec les Communautés de communes voisines.

Ces collaborations permettent ainsi aux habitants de Brussieu d'accéder à la déchèterie de Courzieu (Pays de l'Arbresle) et aux habitants de 12 communes de bénéficier de la déchèterie de Chazelles-sur-Lyon (Forez Est).

Les chiffres de fréquentation confirment l'utilité de cette mesure : en 2024, plus de 20 000 passages des habitants de la CCMDL ont été enregistrés sur ces deux sites pour un total de 2 300 tonnes collectées.

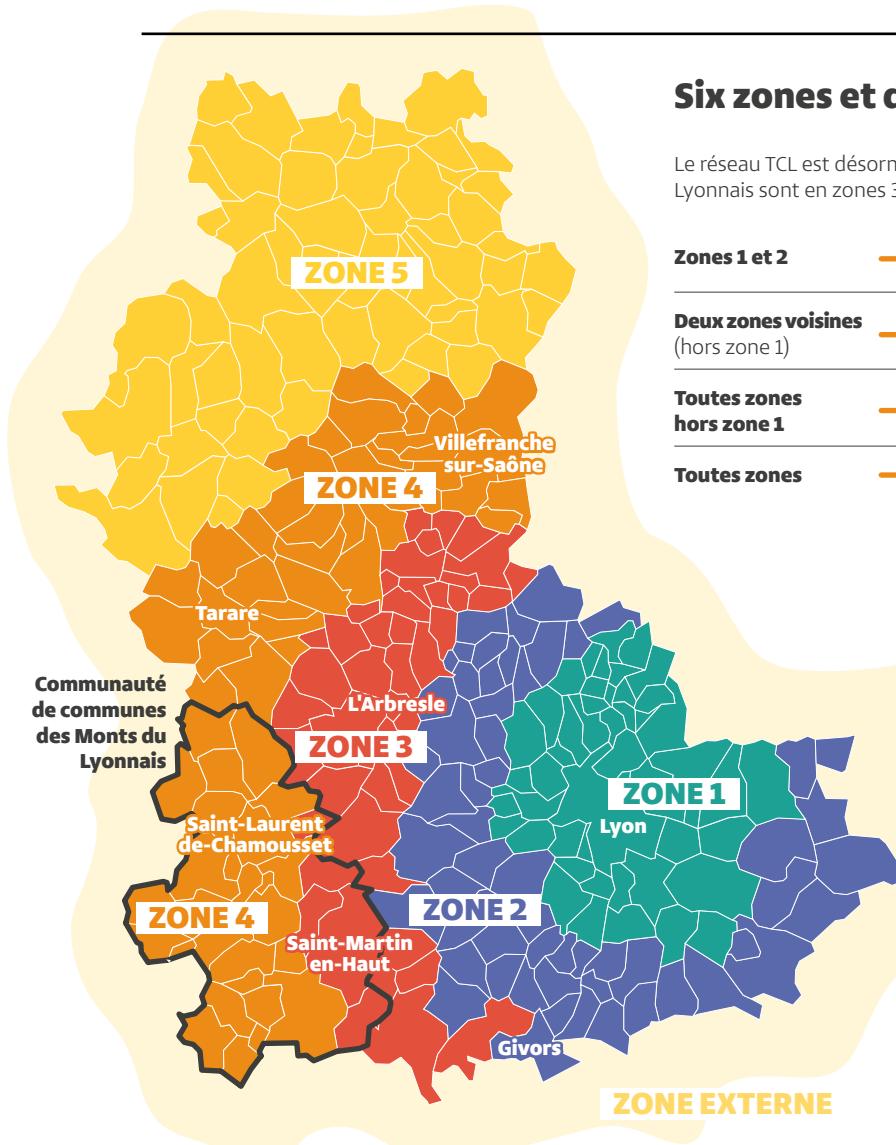
Cette organisation offre plus de flexibilité aux usagers tout en limitant les déplacements, réduisant ainsi l'impact environnemental et financier lié au tri, sans affecter significativement le budget de la CCMDL.

Les participations financières restent proportionnelles aux coûts réels de fonctionnement des déchèteries, comparables à ceux des sites directement gérés par la CCMDL, et calculées en fonction du nombre d'usagers provenant de la communauté de communes.

Réseau unifié TCL

Un nouveau souffle pour la mobilité dans la région lyonnaise

Depuis le 1^{er} septembre 2025, les TCL, Cars du Rhône et Libellule, ont fusionné en un seul et unique réseau. Objectif : simplifier les déplacements, renforcer l'offre de mobilité et rendre les transports en commun plus accessibles à tous les habitants de ce grand territoire. Grâce à cette unification, il est désormais possible de voyager facilement du Beaujolais aux Monts du Lyonnais, de l'Ouest Rhodanien à l'Est Lyonnais, sans changer de réseau. Une avancée capitale pour la cohérence et la lisibilité des transports publics à l'échelle métropolitaine et départementale.



Six zones et des tarifs harmonisés

Le réseau TCL est désormais organisé en 6 zones tarifaires et les Monts du Lyonnais sont en zones 3 et 4.

- | | |
|---|---|
| Zones 1 et 2 | → Permet les déplacements dans la métropole de Lyon élargie |
| Deux zones voisines
(hors zone 1) | → Permet les déplacements entre deux zones adjacentes |
| Toutes zones hors zone 1 | → Donne accès à l'ensemble du réseau, hors métropole Lyon |
| Toutes zones | → Donne l'accès à l'ensemble du réseau TCL unifié |

Les tarifs

	Trajet à l'unité	Pass 24 h
2 zones voisines	1,60 €	5,30 €
Toutes zones sauf zone 1	2,50 €	8,30 €
Toutes zones	3,70 €	9,80 €

Cette refonte tarifaire permet de choisir l'abonnement réellement adapté à ses besoins - pas forcément « toutes zones » - et de le compléter avec des tickets unitaires pour les déplacements ponctuels.

Un seul type de titre peut être chargé sur un même ticket rechargeable, mais vous pouvez y mettre plusieurs exemplaires du même titre.



TCL

Voyager vers Lyon coûte moins cher qu'avant

Contrairement à une idée reçue, un voyage occasionnel vers Lyon est désormais plus économique. Avant l'unification, un aller coûtait entre 4,30 € et 4,50 € (ticket Cars du Rhône + ticket TCL). Désormais, un titre « toutes zones » revient à 3,70 € (+ 0,20 € pour la carte rechargeable au premier achat).

À noter

- Les anciens titres « Cars du Rhône » chargés sur la carte Ourà restent valables.
- Les transports sont gratuits pour les enfants de 4 à 10 ans inclus, et des abonnements solidaires (gratuits ou à tarif réduit) sont disponibles selon la situation.
- Il n'est pas possible d'acheter un titre pour une seule zone.
- Le service Rhônexpress conserve sa tarification spécifique.

Un système de numérotation simplifié

Pour une meilleure lisibilité, chaque ligne bénéficie désormais d'une couleur et d'un code unique. Il est possible d'acheter un titre directement dans le bus sur les lignes C202, 203 et 243.

Les lignes de bus dans les Monts du Lyonnais

C | 202

La 2EX devient C202
Chazelles-sur-Lyon
↔ Gorge de Loup

BUS | 243

La 143 devient BUS 243
Saint-Symphorien-sur-Coise
↔ L'Arbresle

BUS | 203

La 142 devient BUS 203
Centre médical de L'Argentièvre
↔ Gorge de Loup

JD

Les lignes scolaires sont renommées Junior Direct.



Retrouvez toutes les informations pratiques, la carte des zones et les tarifs :

www.cc-montsduleyonnais.fr/mobilite/reseau-tcl-unifie/

Une grande enquête sur la mobilité : le SYTRAL a besoin de vous

Le SYTRAL Mobilités lance une grande enquête mobilité d'utilité publique, qui se déroulera de novembre 2025 à avril 2026. Cette étude concernera 564 communes réparties sur les territoires rhodaniens, ainsi que dans les départements de l'Ain et de l'Isère.



L'objectif: mieux comprendre les habitudes de déplacement des habitants afin d'adapter et d'améliorer les services de transport au plus près des besoins du quotidien.

Pour garantir la fiabilité des résultats, 30 000 personnes ont été tirées au sort et seront contactées par téléphone par l'un des 200 enquêteurs accrédités.

Leur mission: recueillir des informations sur les trajets effectués, les modes de transport utilisés et les raisons de déplacement.

Plus la participation sera importante, plus les résultats permettront de concevoir des solutions de mobilité efficaces, durables et adaptées à la réalité du terrain.



Pour en savoir plus sur l'enquête et son déroulement :

sytral-mobilites.fr/fr/enquete-mobilite.html

Révision du SCoT

L'avenir du territoire sur le long terme

La CCMDL révise son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) pour repenser l'aménagement des Monts du Lyonnais d'ici 20 ans. Le SCoT est le document de planification stratégique à l'échelle intercommunale qui définit les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les 20 prochaines années. Il coordonne les politiques de l'habitat, de la mobilité, du développement économique, des équipements, de l'environnement, de l'assainissement, de la voirie, des paysages... Ce document est fondamental pour l'avenir de notre territoire.

À quoi ça sert ?

- Avoir une vision partagée du territoire à long terme, sur 20 ans.
- Assurer une cohérence entre les différents documents locaux d'urbanisme : les 32 communes du territoire doivent intégrer les règles du SCoT dans leur propre document, qu'il s'agisse d'un PLU (plan local d'urbanisme) ou d'une carte communale.
- Favoriser un développement équilibré, limitant l'étalement urbain sur les terres agricoles et naturelles.
- Intégrer les enjeux environnementaux, climatiques et de mobilité durable.

Le SCoT des Monts du Lyonnais existe depuis 2016 ; en 2024 les élus ont décidé de le réviser

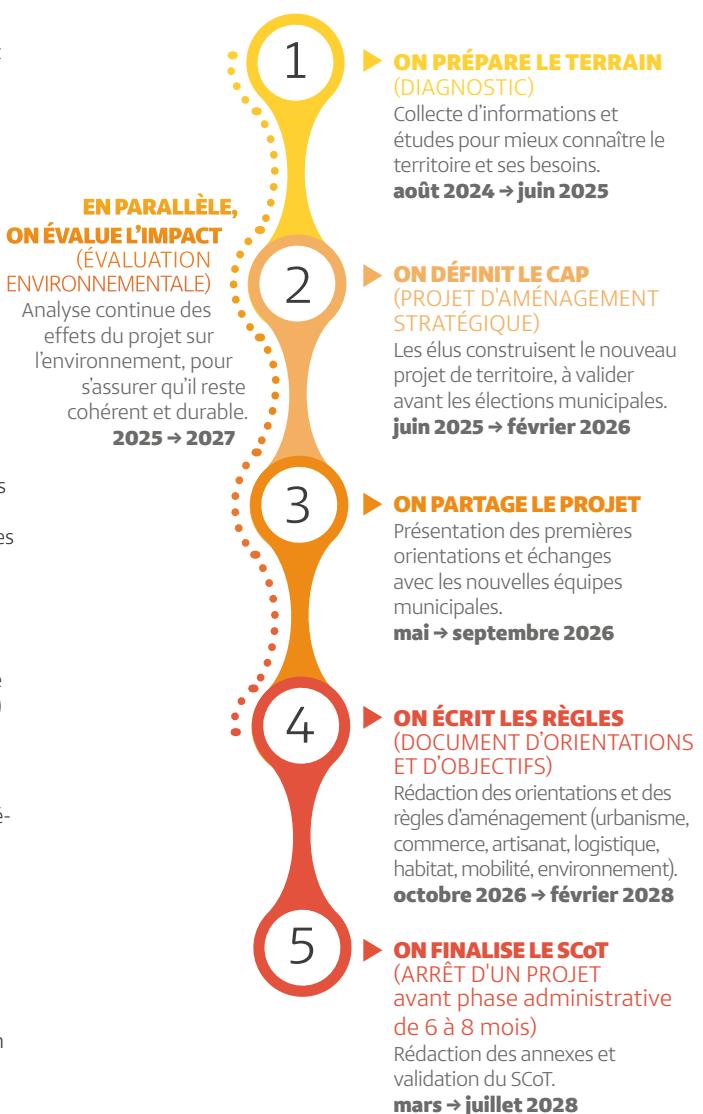
- Le SCoT se doit d'être en cohérence avec les lois récentes, notamment la loi Climat et Résilience qui renforce les objectifs environnementaux et de sobriété foncière et son objectif de « zéro artificialisation nette » pour préserver les terres agricoles et naturelles.
- En 10 ans, le territoire a évolué, ses besoins en logements, infrastructures, espaces économiques doivent être réétudiés.
- Il doit également appliquer le cadre donné par des documents supra tels que le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) Auvergne-Rhône-Alpes, les nouveaux Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Loire-Bretagne et Rhône-Méditerranée.

De plus, le contexte de transitions climatique, écologique, énergétique, numérique et démographique avec lesquelles il nous faut composer deviennent des opportunités de repenser le développement du territoire vers plus de résilience afin d'aborder l'avenir avec sérénité.

Comment révise-t-on un SCoT ?

La CCMDL est accompagnée par les agences d'urbanisme de Lyon (UrbaLyon) et Saint-Étienne (Epures) ainsi qu'un bureau d'études spécialisé en évaluation environnementale (Acer Campestre).

Les différentes étapes de la démarche s'échelonneront jusqu'en 2029



Projet Alimentaire Territorial 2025-2026

Faire de la restauration collective un levier pour une alimentation locale et durable

Soutenir les producteurs du territoire, valoriser les circuits courts et renforcer le lien entre agriculture et alimentation : tels sont les objectifs portés par le Projet Alimentaire Territorial (PAT) de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais. Sur le terrain, depuis septembre 2025, plusieurs initiatives ont été engagées pour renforcer les liens entre producteurs locaux, établissements scolaires et structures de la petite enfance.

Au cœur de ce projet, quatre grands enjeux guident l'action locale

- Renforcer le capital nourricier du territoire
- Coopérer pour structurer les filières, de la production à la consommation
- Faire de la restauration collective une priorité
- Augmenter la part de produits locaux dans les assiettes

Ces démarches, appelées à se poursuivre en 2026, témoignent d'une volonté commune : faire des Monts du Lyonnais un territoire efficacement maillé en matière d'alimentation locale et durable.

Une soirée d'échanges pour lancer la dynamique

Le 9 octobre 2025, une soirée dédiée à la restauration collective scolaire et à la petite enfance a réuni les élus, gestionnaires, associations de parents d'élèves et chefs cuisiniers du territoire.

Les objectifs de cette rencontre étaient multiples :

- promouvoir une alimentation durable dans la restauration collective.
- présenter les cadres législatifs, notamment la loi Egalim, qui impose 50% de produits sous signes de qualité, dont 20% issus de l'agriculture biologique.
- partager les orientations de travail et les projets menés par la CCMDL en matière d'approvisionnement local.



Pour des goûters locaux et sains dans les crèches

Un travail approfondi est en cours sur les approvisionnements des goûters des crèches. Objectif principal : utiliser des matières premières locales, et si possible issues de l'agriculture biologique, afin de proposer des goûters de meilleure qualité nutritionnelle et gustative. Des tests d'approvisionnement sont actuellement menés pour identifier les solutions les plus adaptées aux besoins des structures du territoire.

Repenser l'organisation de la restauration scolaire

La CCMDL a lancé une étude sur la réorganisation de la restauration collective scolaire, qui vise à :

- optimiser les approvisionnements en repas et en matières premières.
- développer des synergies entre cantines, notamment en s'appuyant sur les structures les plus importantes pour soutenir les plus petites.
- encourager une solidarité territoriale au service d'une alimentation locale et durable.

Former et sensibiliser pour ancrer la transition alimentaire

Pour accompagner ce changement, plusieurs actions de formation et de sensibilisation sont prévues, dont :

- des formations à destination des chefs cuisiniers, afin de favoriser l'utilisation de produits locaux et de saison dans leurs menus.
- des animations pédagogiques pour les scolaires, pour leur faire découvrir les circuits de production et de transformation des aliments qu'ils consomment au quotidien.



Plus d'infos sur le Projet Alimentaire Territorial :
www.cc-montsduleyonnais.fr/projets/pat/

Le Service Public de la Rénovation de l'Habitat

Un accompagnement gratuit pour un logement plus confortable, économe et adapté

Le Service Public de la Rénovation de l'Habitat, installé au Parc Éco Habitat à Saint-Symphorien-sur-Coise, accompagne tous les habitants du territoire dans leurs projets de rénovation ou d'adaptation du logement - sans obligation d'effectuer des travaux par la suite. Cet automne, un nouvel espace d'accueil a été inauguré afin d'offrir un service encore plus convivial, confortable et accessible.

Pour tous vos projets, un accompagnement gratuit, neutre et indépendant

Les conseillers France Rénov' du Parc Éco Habitat guident, en toute indépendance, les propriétaires, locataires ou bailleurs sans condition de revenus dont le projet est d'améliorer le confort, la performance énergétique et la sécurité de leur logement.

À noter qu'en 2025, le dispositif MaPrimeRénov' a connu des ralentissements mais d'autres aides sont toujours mobilisables, dont les primes énergies, les aides locales... Et là encore, les conseillers sont à même d'expliquer de quelle manière en bénéficier et d'aiguiller sur le choix des travaux et des matériaux les plus adaptés puis d'orienter vers des artisans locaux compétents.

Des rendez-vous individuels sont possibles au Parc Éco Habitat à Saint-Symphorien-sur-Coise, à la Maison France services de Saint-Laurent-de-Chamousset ou directement à domicile.



MaPrimeAdapt', une aide pour adapter son logement et rester vivre chez soi en toute autonomie

Dans une situation de perte de mobilité ou d'anticipation pour l'avenir, MaPrimeAdapt' peut financer jusqu'à 70% des travaux d'adaptation du logement comme une douche de plain-pied, un monte-escalier, des barres d'appui... Cette aide est soumise à conditions de ressources et nécessite l'accompagnement - gratuit - d'un professionnel pour en faire la demande.

Pour cela, la CCMDL a mandaté URBANIS, qui sera en charge :

- 1 de visiter le domicile pour identifier les besoins**
- 2 d'aider au montage du dossier de subvention**
- 3 de suivre le dossier jusqu'au versement de l'aide**

ATTENTION: aucun devis ne doit être signé avant le dépôt de la demande de subvention. En premier lieu, toujours contacter le Parc Éco Habitat afin d'être sûr de remplir les conditions en vue de bénéficier de l'aide puis, si le dossier est éligible, URBANIS prendra contact pour la visite du logement.

Des animations pour économiser l'énergie et réduire ses factures

En 2025, dix animations autour des éco-gestes ont été organisées dans les centres socioculturels du territoire dont l'ETAIIS, l'Archipel et l'Équipage. Ces ateliers, ludiques et pratiques, permettent d'apprendre à réduire sa consommation d'énergie au quotidien.



Des kits économies d'énergie sont distribués lors de ces animations

Méfiance face au démarchage téléphonique, attention aux arnaques



Le démarchage téléphonique dans le domaine de la rénovation énergétique est strictement interdit par la loi. Un conseiller France Rénov' du Parc Éco Habitat n'appellera jamais sans une première sollicitation. Alors méfiance, les personnes se déclarant travailler pour le Parc Éco Habitat, France Rénov', l'ANAH, ou l'État en vue de faire signer un devis, sont des arnaqueurs.

À noter que la CCMDL est le seul territoire des départements du Rhône et de la Loire à mandater un prestataire - URBANIS en l'occurrence - pour accompagner gratuitement les usagers dans le montage des dossiers de demande de subvention Ma Prime Rénov' Parcours Accompagné et Ma Prime Adapt'.

Besoin d'informations sur un projet ou vos conditions de vie à domicile ?

Ou vous souhaitez organiser une animation dans votre structure ou votre association ?

Parc Éco Habitat
293 chaussée Beauvoir
Saint-Symphorien-sur-Coise
✉️ parc-ecohabitat@cc-mdl.fr
📞 04 72 66 14 30



ou directement sur le site de la CCMDL dans la rubrique habitat

www.cc-montsdujonnais.fr/habitat/

Accueil téléphonique

Lundi : 8h30-12h30 et 14h-17h30
Mardi : 8h30-12h
Mercredi : 8h30-11h30
Jeudi : 8h30-12h
Vendredi : 8h30-12h30 et 14h-17h30

Ouverture au public

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Des travaux importants pour maintenir la qualité des eaux des Monts du Lyonnais



Depuis 2020, la CCMDL exerce la compétence « assainissement » à l'échelle de 30 communes*. Elle assure ainsi la collecte et le traitement des eaux usées de plus de 12 000 abonnés, soit plus de 2,6 millions de m³ traités en 2024. Et si depuis le 1^{er} juillet 2022, la CCMDL a confié à l'entreprise Suez l'exploitation des quelque 275 km de réseaux de collecte et des 44 stations d'épuration dans le cadre d'une Délégation de Service Public, la Communauté de communes reste en charge des investissements indispensables à l'amélioration et à la maintenance de ces équipements.

L'assainissement est confronté à plusieurs défis techniques et environnementaux que la CCMDL s'attache à relever



Limitier les fuites du réseau de collecte d'eaux usées

Par l'effet du vieillissement des canalisations ou d'inadaptation de certains ouvrages, une partie des eaux collectées peuvent s'infiltrer dans les sols. Pour limiter les risques de pollution, un renouvellement régulier du réseau est indispensable.



Séparer les eaux pluviales des eaux usées

Cette « mise en séparatif » a une double vertu : favoriser un retour rapide des eaux de pluie au milieu naturel et réduire les volumes d'eaux à traiter dans les stations.



Adapter les stations aux nouvelles attentes qualitatives et aux nouvelles pollutions

Afin de garantir une bonne qualité des eaux déversées dans les rivières après traitement, des travaux d'entretien et de modernisation des stations sont nécessaires. L'entretien et la modernisation des stations d'épuration sont essentiels pour garantir une bonne qualité de l'eau rejetée dans les rivières. Cette année, la révision de la Directive Eaux Résiduaires Urbaines (ERU) va renforcer les exigences en la matière, avec un impact direct sur la stratégie de la CCMDL.



Station de Pont Français à Saint-Symphorien-sur-Coise



Travaux rue du stade - Montrottier

Une programmation d'investissements planifiée et maîtrisée

Pour hiérarchiser les besoins et fixer les priorités, la CCMDL s'appuie sur des schémas d'assainissement communaux, déjà établis pour 22 des 32 communes du territoire.

Ces schémas construisent un plan pluriannuel d'investissements, financé par la redevance d'assainissement (inclus dans la facture d'eau potable). En 2024, cette redevance, d'un montant moyen de 2,54 €/m³, a permis de collecter 1,1 million d'euros.

Grâce à ce financement, et avec le soutien financier des Agences de l'Eau et des Départements du Rhône et de la Loire, la CCMDL a pu engager en 2025 près de 2 millions d'euros de travaux pour renouveler près de 2,5 km de réseaux de collecte incluant :

- **La mise en séparatif des réseaux de la RD 103 et la rénovation des canalisations de la RD 6 sur le bourg de Chevrières**
- **Le renouvellement des canalisations de la rue de l'école et du secteur Croix Michel à Aveize, de la rue du stade à Montrottier et de la rue de l'école à Souzy**
- **La mise en séparatif des Grandes rues des Halles et Saint-Clément-les-Places**

Ce programme ambitieux, appelé à se poursuivre dans les années à venir, doit être conduit en recherchant en permanence le juste équilibre entre les investissements nécessaires à la préservation de la qualité des eaux du territoire et la soutenabilité du coût de la redevance assainissement pour les usagers.



Travaux Grande rue - Saint-Clément-les-Places



Travaux Grande rue - Les Halles

* La gestion de l'assainissement pour les communes de Viricelles et Brussieu est assurée respectivement par le Syndicat des eaux de Chazelles-sur-Lyon/Viricelles et par la Communauté de communes du Pays de l'Arbresle.

De la fraîcheur au naturel à Hurongues, les travaux de la baignade ont démarré

Après plusieurs mois d'études, de concertations et d'ajustements menés avec les élus, les associations d'usagers du plan d'eau et les habitants, le chantier de la future baignade naturelle de Hurongues a officiellement démarré début septembre 2025.

Des objectifs multiples au service de l'attractivité locale

Ce projet ambitieux poursuit trois grands objectifs :

- ✓ Dynamiser la zone de loisirs en développant une nouvelle offre touristique, inscrite dans une réflexion plus globale sur l'attractivité du territoire.
- ✓ Offrir un lieu de fraîcheur et de détente pour la population locale durant la période estivale.
- ✓ Attirer les familles venues du territoire, des métropoles voisines et des touristes, afin de faire rayonner le site à une échelle plus large et de développer l'économie locale.

Une baignade naturelle et innovante

L'eau des bassins sera directement puisée dans le lac, puis filtrée et traitée par ultraviolets, sans aucun produit chimique, selon un procédé innovant et respectueux de l'environnement. Ces bassins seront installés entre janvier et mai 2026.



- 1 Pataugeoire de 108 m², profonde de 30 cm
- 2 Bassin de 324 m², profond de 120 cm
- 3 Plage végétale réservée aux baigneurs
- 4 Billetterie, terrasse, snack et sanitaires
- 5 Aire de jeux
- 6 Plage végétale ouverte à tous
- 7 Promenade d'accès à la baignade
- 8 Parking
- 9 Parking PMR

La construction du snack a commencé



Des aménagements pensés pour l'accueil de tous les publics

Pour accueillir le public dans les meilleures conditions, un bâtiment à deux niveaux sera construit d'octobre 2025 à juin 2026. Il comprendra une billetterie, un snack, des vestiaires, des sanitaires, des accès PMR (pour les bassins et le parking), ainsi que des locaux techniques pour les agents.

Un parking de 135 places sera également aménagé à l'entrée du site, le long de la route départementale reliant Saint-Symphorien-sur-Coise à Chazelles-sur-Lyon.

Cet espace de stationnement sera équipé de 2000 m² d'ombraries photovoltaïques, installées par le SYDER (Syndicat Départemental d'Énergies du Rhône). L'électricité produite servira à l'autoconsommation des bâtiments communautaires, notamment des deux piscines du territoire, particulièrement énergivores. Le reste de la production sera vendu.

Les cheminement piétonniers seront réaménagés afin d'offrir un accès agréable et sécurisé à la baignade depuis le parking. Les travaux sont planifiés de décembre 2025 à fin mai 2026.

Un projet déjà au service de l'économie locale

Les travaux de la baignade naturelle de Hurongues sont découplés en 11 lots et sont portés à 90% par des entreprises du BTP du Rhône et de la Loire, contribuant ainsi à la vitalité économique du territoire.

Ce grand chantier inclut les travaux d'extérieurs (travaux publics et aménagement paysager, ouvrages hydrauliques et aquatiques), le gros œuvre et second œuvre (étanchéité, menuiseries intérieures et extérieures, la serrurerie et métallerie, les revêtements de sols et murs) et les corps techniques (ventilation, plomberie sanitaire, électricité).

Le coût total du projet avec les études, la maîtrise d'œuvre s'élève à 3,6 millions d'euros HT, soutenu financièrement par l'Union Européenne, l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département du Rhône, à hauteur de 1,6 million d'euros.

Un chantier mené dans le respect de la biodiversité, accompagné par un écologue

Dès le début du chantier, des filets de protection seront installés afin de sécuriser la zone et de préserver la faune locale. Avec l'appui d'Eric Bruyère, écologue, une attention particulière est portée à la protection des crapauds, une espèce protégée.

Pour favoriser leurs déplacements et préserver leurs habitats, les blocs de béton prévus initialement le long du cheminement piétonnier seront remplacés par des barrières en bois. Cette adaptation permettra de concilier aménagement du site et respect de la biodiversité.

Eric Bruyère a formulé plusieurs recommandations afin de garantir un chantier mené dans le respect des équilibres naturels.

Les opérations de débroussaillage et d'abattage devront être réalisées avant le 31 octobre sur les zones mobilisées jusqu'en juillet prochain. Une attention particulière sera portée à la prévention de la propagation des plantes invasives, telles que les renouées asiatiques, et à la protection des arbres conservés, y compris de leurs systèmes racinaires.

Il est également essentiel d'éviter tout rejet d'eaux de ruissellement dans le plan d'eau et de bien délimiter le périmètre du chantier pour en limiter l'impact.

Ouverture programmée pour l'été 2026

La mise en service de la baignade naturelle est prévue pour l'été 2026 : une ouverture très attendue qui marquera une nouvelle étape dans la valorisation du site de Hurongues.



Suivez l'évolution du projet sur le site de la CCMDL

www.cc-montsdujonnais.fr/projets/baignabilite-dhurongues/



Plongeon dans la transition énergétique des piscines

Les piscines Escap'ad à Saint-Laurent-de-Chamousset et de Hurongues à Pomeys représentent 75% des consommations énergétiques (électricité, gaz) et 76% des émissions de CO₂ - tous bâtiments de la CCMDL confondus. Sans surprise, elles sont, depuis le début du mandat, dans le viseur des rénovations énergétiques prioritaires afin de réduire significativement les coûts financiers et écologiques.

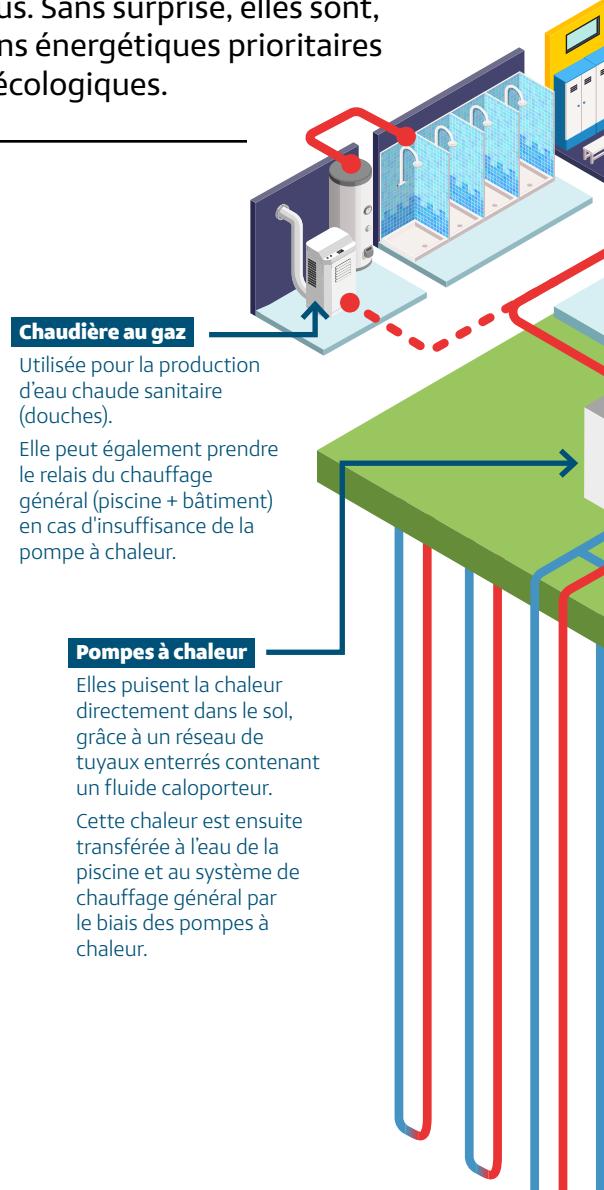
La géothermie : une solution adaptée, économique et écologique

Actuellement alimenté en gaz naturel, le système de chauffage en place présente un fort potentiel d'optimisation. Plusieurs audits et une étude de faisabilité sur la géothermie ont permis de consolider un programme de travaux et rénovations subventionné, entraînant des fermetures limitées et alternées pour les deux piscines du territoire.

Le principe général est de produire - via des pompes à chaleur - plus de 80% de la chaleur nécessaire au fonctionnement des deux piscines, grâce à un couplage des sondes géothermiques verticales (comme des gros radiateurs dans le sol) avec des capteurs solaires thermiques (aussi appelés moquette solaire) en surface.

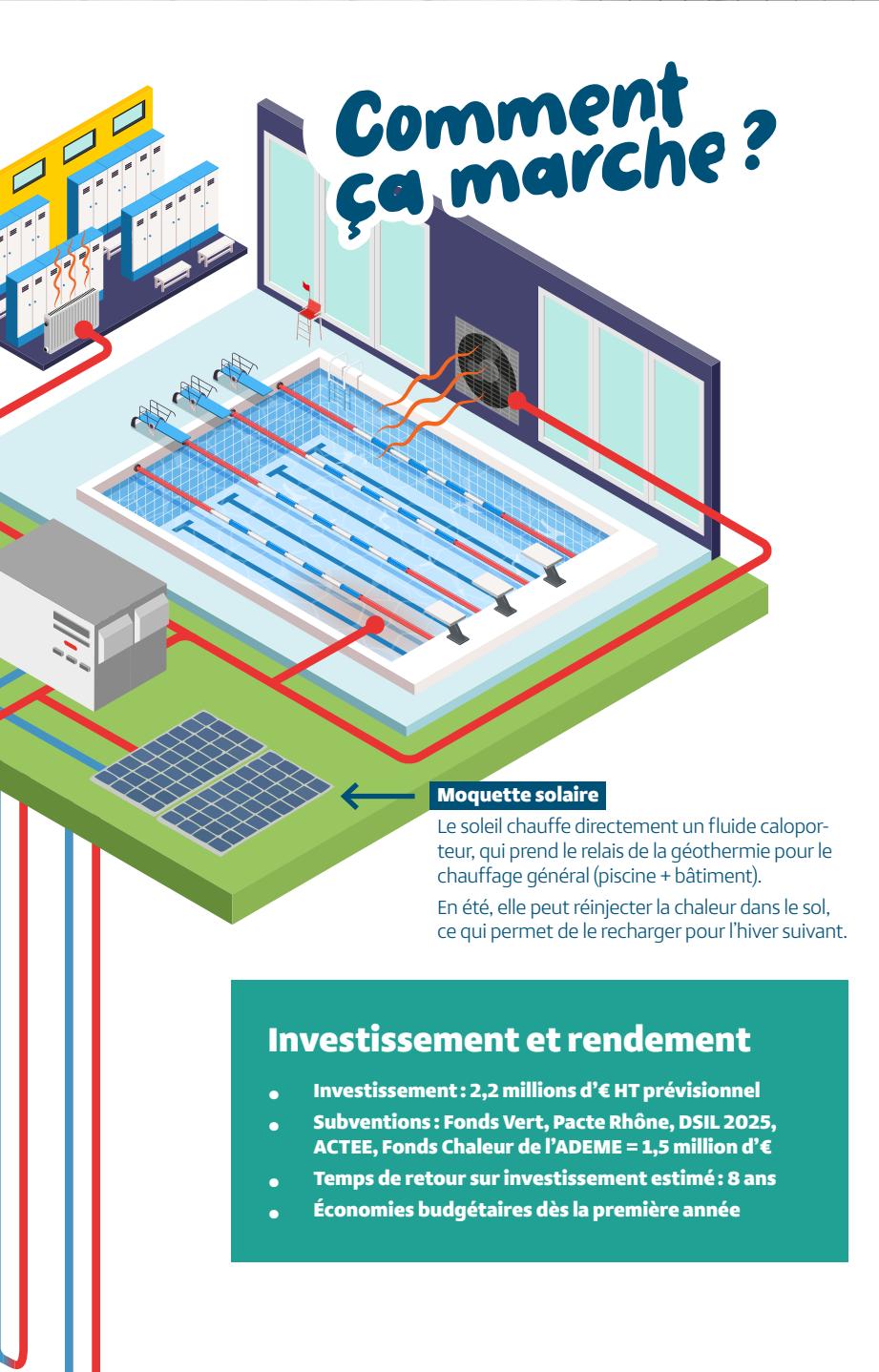
Pour bien fonctionner à basse température et atteindre un rendement thermique optimal, cette chaleur « douce » nécessite une adaptation ou un remplacement de divers équipements dont les échangeurs bassins.

De plus, une part importante de l'électricité nécessaire sera fournie par les ombrières photovoltaïques prévues sur le parking de la baignade de Hurongues.



49%
d'économie
d'énergie
attendue
en kWh

78%
de réduction
d'émissions
de CO₂



Programme des travaux par site et en commun

Les deux piscines bénéficieront d'un socle commun d'interventions puis un calendrier de travaux spécifiques.

TRAVAUX COMMUNS :

- Mise en place du système de production de chaleur par géothermie, 15 puits d'une profondeur de 150 à 200 mètres chacun sur les deux sites
- Installation de la moquette solaire
- Remplacement des échangeurs bassins

Au centre Escap'ad :

- Mise en place d'une récupération d'énergie et d'eau sur la filtration
- Transformation du bassin de réception du toboggan en bac tampon
- Installation d'un aquafrein
- Mise en place de Variateurs de vitesse sur les Centrales de Traitement d'Air
- Remplacement de la Centrale de Traitement d'Air du hall bassin et sa régulation

À la piscine de Hurongues :

- Modernisation de l'installation solaire existante
- Remplacement des chaudières dans la chaufferie
- Remplacement des pompes de filtration vétustes avec variateurs
- Remplacement de l'armoire de filtration
- Rénovation du parking pour faciliter les manœuvres des chauffeurs de cars

Les fermetures techniques ont été programmées pour réduire l'impact sur les usagers :

- **Escap'ad :** fermeture du 1^{er} janvier au 20 avril 2026
- **Hurongues :** fermeture du 8 juin au 15 septembre 2026, pour garantir une réouverture à la rentrée

Ce projet s'inscrit dans la dynamique de transition écologique de notre territoire, en vue d'optimiser la performance de nos équipements publics et d'améliorer durablement le confort des usagers. Un investissement pour aujourd'hui et essentiel pour demain.

Élections municipales et intercommunales de mars 2026

Comprendre le nouveau mode de scrutin

Les 15 et 22 mars 2026, vous élirez vos conseillers municipaux, ainsi que vos conseillers communautaires.

Élection des conseillers municipaux :

Désormais, avec la loi du 21 mai 2025, toutes les communes de France ont le même mode électif.

Un scrutin de liste paritaire et proportionnel

Désormais, le scrutin est uniforme dans toutes les communes, quelle que soit leur taille. Les listes doivent être composées de manière paritaire, avec une alternance stricte homme/femme. Le panachage est supprimé : il n'est plus possible de modifier l'ordre ou les noms sur la liste lors du vote, sous peine de nullité du bulletin. Le dépôt de listes complètes est donc obligatoire.

Des dérogations pour les petites communes

Pour faciliter la constitution des listes dans les communes de moins de 1 000 habitants, la loi prévoit une exception. En principe, chaque liste doit comporter autant de candidats que de sièges à pourvoir, plus jusqu'à deux candidats supplémentaires. Mais dans ces petites communes, la liste peut comporter jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif légal du Conseil municipal.

	Au moins		Fixé par la loi		Au plus
Moins de 100 habitants	5		7		9
De 100 à 499 habitants	9		11		13
De 500 à 999 habitants	13		15		17
De 1000 à 1499 habitants			15		17
De 1500 à 2499 habitants			19		21
De 2500 à 3499 habitants			23		25
De 3500 à 4999 habitants			27		29



Élection des conseillers communautaires

Les conseillers communautaires représentent leur commune au sein du Conseil communautaire. Une fois élus, ils participent à la désignation du président et des vice-présidents de la Communauté.

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais compte 44 membres. Le nombre de conseillers attribués à chaque commune dépend de sa population, avec un minimum d'un siège par commune. Les communes les plus peuplées disposent de 4 sièges maximum, selon un accord local.

Des modes de scrutin différents selon la taille des communes

- Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseillers communautaires sont choisis parmi les conseillers municipaux élus, selon leur rang (maire, adjoints, puis conseillers municipaux), jusqu'au nombre de sièges attribués à la commune.
- Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les conseillers communautaires sont élus au suffrage direct, en même temps que les conseillers municipaux, mais figurent sur deux listes distinctes : une liste municipale et une liste intercommunale liée.

Les électeurs disposent d'un seul bulletin de vote qui regroupe ces deux listes.



Le Conseil de Développement des Monts du Lyonnais, la démocratie citoyenne au niveau territorial

Le Conseil de Développement est constitué d'habitants des Monts du Lyonnais qui s'appliquent à faire vivre la démocratie participative. Il rassemble des personnes tirées au sort sur les listes électorales et d'autres volontaires qui sont intéressées pour contribuer aux politiques publiques du territoire.

Aujourd'hui, il est composé d'une quinzaine de membres qui ont choisi ensemble plusieurs thèmes à approfondir et à porter à la connaissance des habitants en s'appuyant sur les travaux, études ou préoccupations du territoire (santé, transport...). Ils suivent également l'évolution des engagements et schémas directeurs du territoire comme le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Pour renforcer l'expérience de démocratie participative, un tirage au sort d'élus municipaux avait été organisé en 2024 pour réfléchir avec eux sur le bilan des activités du Conseil de Développement.

Sur cette fin d'année 2025, les membres ont souhaité travailler sur les élections municipales de 2026 et plus précisément sur :

- les moyens de porter à connaissance de tous les habitants des nouvelles règles qui vont s'appliquer aux communes de moins de 1000 habitants.
- la mise en lumière du rôle des conseillers municipaux.

Trois bonnes raisons de rejoindre le Conseil de Développement

- Pour participer à l'élaboration des politiques territoriales, apporter des idées, des avis et une vigilance citoyenne. Ces réflexions enrichissent celles des élus.
- Pour suivre, s'informer et faire connaître les décisions qui feront évoluer notre territoire.
- Pour rappeler l'importance d'un dialogue entre la population et les élus sur des questions d'intérêt général et le maintenir.

Si vous êtes intéressés pour rejoindre ce groupe de volontaires

**Contactez Lise Pertreux,
animatrice du Conseil
de Développement**

✉ cd@cc-mdl.fr

📞 06 25 93 57 39

www.cc-montsduleyonnais.fr/collectivite/fonctionnement/le-conseil-de-developpement-des-monts-du-lyonnais/



Toute l'année, suivez l'actu de la CCMDL

www.cc-montsdulyonnais.fr



**Monts du
Lyonnais**
Communauté
de communes